

# LE VENT DES BANCELS

N°83

Prix de vente au  
numéro: 6 euros

VIVRE DES CÉVENNES  
AU MONT-LOZÈRE

FRAISSINET DE LOZÈRE  
LE PONT DE MONTVERT  
SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT  
SAINT FRÉZAL DE VENTALON  
SAINT MAURICE DE VENTALON

Dans l'œil du cyclone ● ●

Bise-Art, Blizart ● ● ● ●

L'air de rien ● ● ● ● ● ●

Aura Rossa ● ● ● ● ● ●



Le dernier  
hiver au  
charbon



**Bise Art, Blizart**

## Crédit photos:

Roland Mousquès : pages 6, 12, 14  
Maguy Albaric : page 7  
Bernard Pantel : page 11  
Gilly Mac Hugo : pages : 9, 13  
Eva Virebayre : pages 8, 10, 11  
Odile Rival : pages : 2, 21, 22, 59  
Alain Ventura : page 51  
Nicolas Luigi (CRPF) : pages 28 à 30  
Alain Pantel : pages 32 à 34  
Photographies de l' article «Dernier hiver du charbon», tirées d'anciens numéros de Cévennes Magazine, du livre « Petite histoire de la mine et du charbon» de la mine témoin d'Alès et du hors série spécial mines cévenoles – L'Élan des Cévennes: pages 16 à 20

## 3- Edito

Est-il absurde de désirer l'impossible ?

## 4- Brise municipale

Mots des maires

Quelle place pour le monde rural dans le rapport Balladur ?

La richesse de notre territoire est basée sur la qualité

## 6- Dans l'œil du cyclone

La Fête de Finiels (deuxième partie)

## 16- Bise Art-Blizart

Le dernier hiver au charbon

Trois journées dédiées aux Métiers d'Art (Pont de Montvert)

11, 12, 13 juillet 2009

## 24- L'air de rien

Une éco-école à Saint Frézal

Téléphones portables, attention danger

Régénérer les Cévennes (deuxième partie)

Association Regain

## 30- Aura Rossa

La davalada dels abelhards

## 36- Ah lisez

Bauchau

Champdomergue

## 38- Tempête de délibérations

## 52- En coup de vent

Les arts cévenols ont dévoilé leurs secrets aux enfants lozériens



Directeur de publication :

Étienne Passebois.

Comité de rédaction: Catherine Aufour - Héling, Pierrette Coudert, Simone Cros-Allier, Ghislaine Guignier, Jacques et Julie Hugon, Maurice Jeannet, Annah Lantieri, Magali Martinez, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Roland Mousquès, Josette Roux, Eric Tamisier, Philou Thomas, Jeanne et Alain Pantel, Etienne Passebois, Michel Riou, Odile Rival, Jean-Marie Thoyer, Jean-Michel Vandersteen, Alain Ventura.

Mise en page :

Magali Martinez

Imprimerie :

IMPRIMERIE DES 4

48 100 Marvejols

ABONNEMENT :

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de St Andéol de Clerguemort et de St Frézal de Ventalon ainsi qu'aux résidents permanents de Saint Maurice de Ventalon, du Pont de Montvert et de Fraissinet de Lozère à leur domicile sur les trois communes. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro :

6 euros/ n°

Abonnement à l'année

(4 numéros): 20 euros / an

Abonnement de soutien :

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de :

"Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.



## Est-il absurde de désirer l'impossible ?

**P**armi les épreuves du baccalauréat de juin dernier, il était un sujet de philosophie ainsi libellé : « *Est-il absurde de désirer l'impossible ?* ».

Bien que je sois parfaitement incapable de passer cet examen avec succès, je sais au moins ce que veulent dire absurde, désir, impossible, alors je vais dissérer sûrement maladroitement, mais le jury du Vent des Bancels – du moins je l'espère – sera peut-être plus indulgent que celui du bac.

Il est des « impossibles » évidents imposés par les lois de la nature : le rat va-t-il manger le chat ? La gazelle va-t-elle se repaître du lion ?

D'autres « impossibles » ne l'ont plus été avec le temps : au moyen âge – et même plus tard – il était impossible d'aller dans la lune. Proches de nous, les américains y sont allés.

Il est de nos jours « impossible » d'envisager pour notre secteur un développement touristique riche et harmonieux : la réhabilitation du CFD, la mise en valeur du site historique de Champdomergue... restent lettres mortes. Mais le désir subsiste et semble même affecter un nombre d'acteurs de plus en plus important.

Pour Epicure, il serait imprudent de désirer l'impossible parce que ce serait désirer l'échec, aliénant ainsi le plaisir.

Mais pour nous qui ne craignons pas l'échec puisque nous en avons surmonté d'autres, continuons ainsi dans le désir, transformons l'impossible en possible et affirmons qu'il n'est pas absurde de continuer.

■

Etienne PASSEBOIS



- c'est la nouvelle organisation du territoire qui est sous-jacente et validée : l'urbain prime et on continue à entasser les gens en ville, banlieues où ils ne vivent pas forcément très bien, alors qu'avec les moyens de transport et de télécommunications on peut avoir une répartition très harmonieuse : j'y vois comme conséquence l'aggravation des inégalités;

- la suppression des départements n'est pas prévue mais leur pouvoir seraient tellement restreint, notamment en supprimant la clause de compétence générale qui nous permet à tout moment de pouvoir avoir une intervention dans tous les domaines : si par exemple la Région est la seule avec l'Etat à intervenir en matière économique, il en sera bien fini des aides adaptées à la taille de nos entreprises et d'autre part en ne se voyant attribuer que des dotations d'Etat ou reversement de taxe de la région, il ne resterait plus aucune marge de manoeuvre et plus de lien direct entre le citoyen et l'impôt;

- la réforme de taxe professionnelle qui entraînerait un manque à gagner de 22 milliards d'euros, soit 60% de l'autonomie fiscale des collectivités mérite qu'un système juste soit trouvé pour les entreprises, les citoyens et les collectivités.

Les collectivités locales réalisent les  $\frac{3}{4}$  des investissements publics alors qu'elles ne contribuent que pour 10% à la dette nationale, et ce sont celles-là qui seront pénalisées.

Une réforme des collectivités territoriales n'a de sens que si elle réduit les inégalités territoriales, améliore l'efficacité des politiques publiques et renforce la démocratie locale.

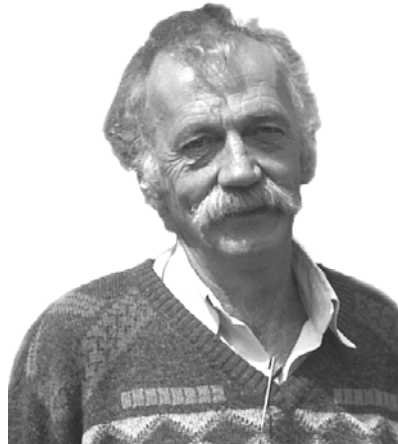
À mon sens ces propositions dans leur esprit ne répondent pas à ces exigences.

■  
Sophie PANTEL

EPCI (1) = Établissement public de coopération intercommunale

RGPP (2) = Révision générale des politiques publiques

## La richesse de notre territoire est basée sur la qualité.



La crise économique que nous traversons est le résultat de changements profonds à l'échelle de la planète, tout laisse à penser qu'elle s'installe de manière durable pour une partie de la population la plus défavorisée.

Économie mondialisée, libre échange, nouvelles technologies, déplacement de la croissance vers les pays dit émergents (Chine, Inde, Brésil), changement climatique, diminution des ressources fossiles, partage inégal des richesses... la liste est longue.

Il y a urgence à s'interroger sur le type de société que nous voulons ; sommes-nous pour un monde où seul le plus fort l'emporterait, avant de disparaître à son tour, victime des désordres qu'il aura générés ? Ou préférons-nous regrouper nos moyens pour aller vers un monde où la valeur principale serait le bien-être du plus grand nombre ?

Bien sûr, vu de nos communes rurales, protégées par nos montagnes, il nous est rassurant de penser que nous sommes à l'abri des grands changements de ce monde. Il n'en est rien : l'histoire de la révolution industrielle du 19<sup>ème</sup> siècle, qui a vidé les Cévennes de leur population, laissant ce pays à l'agonie, nous montre que nous sommes totalement dépendants

du reste du monde.

Il nous appartient donc à nous aussi, habitants de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère, de prendre conscience des changements en cours et d'en tirer les conséquences afin d'orienter au mieux les projets que nous aurons à mettre en œuvre pour l'avenir.

La richesse de notre territoire est basée sur la qualité : qualité de son environnement, qualité de son agriculture et de ses produits, qualité dans le savoir-faire de ses artisans, de ses artistes, qualité de l'accueil que nous pouvons offrir aux populations permanentes ou de passage.

N'est-ce pas au travers de cet objectif de qualité que notre territoire poursuivra son développement ?

■  
Daniel MATHIEU

*Durant près de 30 ans, des milliers de personnes ont foulé les rues de Finiels chaque année au moment de la fête de la myrtille, accueillis avec beaucoup d'entrain par les habitants du village et tout plein d'autres volontaires assemblés autour d'eux. Que reste-t-il de cette aventure dans leurs souvenirs?*



« La fête, c'était le plaisir d'être ensemble... »

## La Fête de Finiels... (2ème partie)

**A**ux seuls mots « fête de Finiels » les visages s'éclairent, les témoignages fusent.

En voici quelques extraits qui traduisent simplement, et certainement mieux qu'un long texte, des liens forts entre les générations, des faits ou moments vécus ou partagés, des relations tissées, des sentiments d'amitié, de connivence, et aussi de fierté engendrés par cette fête qui a profondément marqué ce village.

**Parmi les gens locaux de la génération des organisateurs :**

### **Claudette Pantel**

On était tous très attachés au village, on avait une jeunesse commune, on se déplaçait dans les fêtes ensemble, on ramassait les myrtilles ensemble, la fête a été l'aboutissement de tout ça. La fête c'était le plaisir d'être ensemble, de retrouver des copains qu'on ne

voyait qu'une fois par an. On vivait quelque chose d'exceptionnel... Notre fête à nous, c'était de la préparer et plus tard d'y associer nos enfants... C'était un moment magique...

### Lucile Pantel

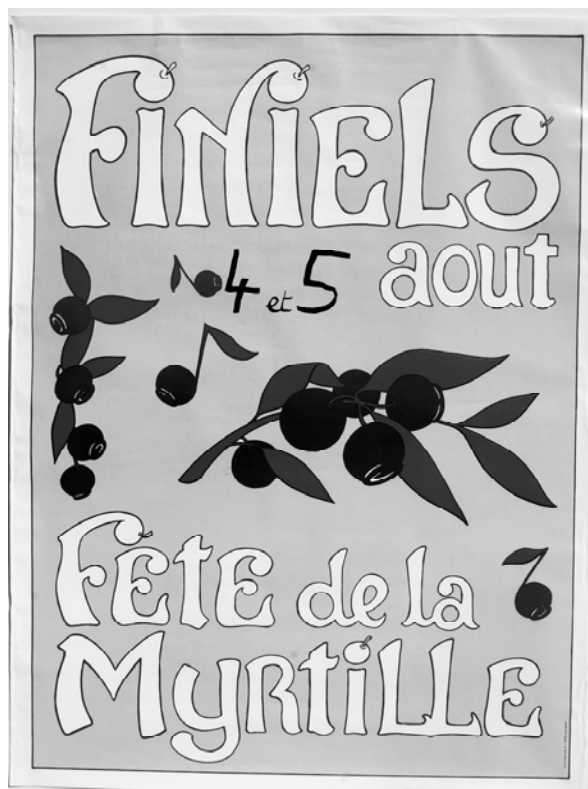
À la fête au tout début, il y avait un loto et une tombola ; moi, je lavais les verres... C'est grâce à Gaston et Yvonne Pantel que la fête est née, ils encourageaient les jeunes à se réunir et à faire des choses ensemble... On avait le sens du collectif, par exemple on avait un électrophone et on avait décidé que chaque famille achèterait des disques... Une année, on avait vu les Blaguebolles à Finiels ; ils nous avaient parlé d'un premier rassemblement de cirque de rue à Chalains dans le Jura. Alors on y est allé, ça nous a éveillés à ces nouvelles formes de spectacles... Avec sa fête, Finiels a été précurseur pour beaucoup de choses : les spectacles bien sûr, mais aussi ses affiches, ses programmes originaux, son fonctionnement ouvert à l'extérieur...

### Renée Marchal

Heureusement qu'il y avait Gaston et Yvonne... Et puis Bernard et Claudette... Ils étaient inventifs et ils savaient qu'ils pouvaient compter sur nous pour les suivre. Une fête de cette envergure on n'en trouvait pas ailleurs : un village de cette taille, un programme d'animations énorme, des têtes d'affiches remarquables... : les Blaguebolles dans le pré avec leur spectacle pyrotechnique plein d'animaux fantastiques... la descente vertigineuse de l'homme araignée tout droit de la cheminée; les Révérends Blues, la peinture précipitée du pot sur la toile...

### Joelle Roméro

Quand la fête a débuté, j'avais 8 ou 9 ans et je faisais la plonge. J'ai le souvenir des soucis de la météo, à partir du jeudi on était en alerte et ça, ça m'a marquée. A la maison, la famille venait et on faisait un repas, c'était le rassemblement



« Finiels , précurseur pour ses spectacles, mais aussi ses affiches... »



« Les Blaguebolles dans le pré... »





## Jean Claude Soucher

La première année que j'ai participé à la fête, j'étais salarié chez les Pantel, on a abandonné les chantiers et on a passé le jeudi et le vendredi à préparer la fête... Après, tous les ans je faisais griller les saucisses avec Eric. On bossait comme des fous, on consommait pas mal... On débitait le bois à la tronçonneuse derrière le stand... C'était sympa, je me régalaient. On passait une quantité énorme de saucisses et en général on en manquait, on allait en rechercher chez Folcher... Je me souviens d'une année où le dimanche après midi il y a eu un gros orage et ça partait mal... Marceau avait fait un grand feu au milieu de la fête pour que les gens ne partent pas et puissent se sécher... Je le revois qui transportait des brouettées de bois depuis l'atelier et les gens faisaient un cercle autour du feu ...

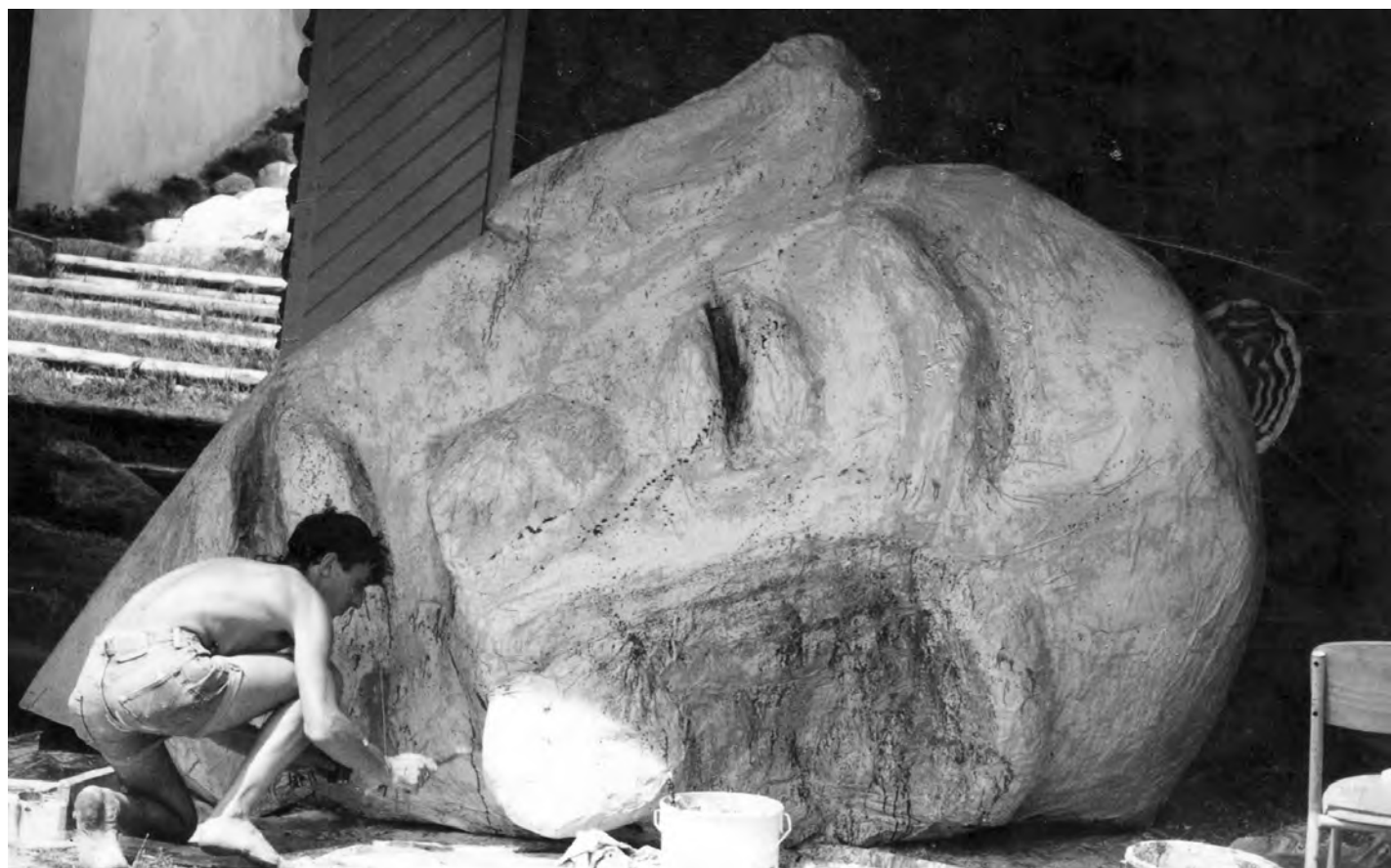
## Mike Hugo et Gilly

On est arrivés à la colonie en 1987 et au mois d'août, on a découvert la fête de Finiels. Ça a été une énorme surprise, des voitures qui défilaient, des lumières comme dans une grande ville... On s'est dit que quelqu'un du coin devait travailler dans le spectacle... On en a profité jusqu'à la fin, tous les spectacles dans le pré, c'était super !... Même si souvent il y faisait froid, c'était génial. On hébergeait des acteurs chez nous et une année un groupe de jazz est resté une semaine. Une autre fois il y a eu un stage d'enfants avec le théâtre de l'Unité. Ils avaient préparé une grosse tête qui a été exposée pendant la fête.  
[Les dernières années, Mike et Gilly ont reçu les enfants des organisateurs, qui le souhaitaient, en stage d'anglais tous les après-midi de la semaine après la fête].

## Parmi les gens locaux de la génération des parents

### Lydie Laurentine Pantel

Elle était bien pour tout le monde, la fête ; c'était surtout encourageant de voir comment les jeunes s'entendaient, ils faisaient leur programme puis tout était classé, rangé pour l'année d'après. Au début, il fallait un peu d'argent, alors les parents ont dit : « On vous en prête un peu mais si vous ne faites pas vos affaires, vous irez en vendanges pour le gagner ». Puis on a ramassé des bols, des verres... dans toutes les maisons ; il n'y avait aucun matériel. Je revois encore Gaston, il était trésorier. Il était dans sa chambre là-haut et on lui charriait de l'argent... Une seule fois, j'ai eu peur, il y a eu une bagarre...





« On était quatre copains de Saint Etienne ; on avait acheté une bestiole et une carriole »



### Simone Pantel

Marceau était un peu à l'origine de la fête. Il aimait cette fête et il y participait beaucoup. Moi, je n'en ai pas tellement profité ; le jour de la fête je ne pouvais pas sortir de la maison parce qu'il y avait toujours quelque visite, quelques personnes de la famille qui profitaient de l'occasion pour venir nous voir. Sinon tout le monde participait, c'était bien organisé... Les tâches étaient bien réparties... C'était une fête extraordinaire, aucune dans le pays ne rivalisait et puis l'équipe s'entendait tellement bien que c'était un plaisir, un plaisir même de les voir se régaler....

### Parmi les gens extérieurs qui participaient à la fête

#### Mireille BOUZANQUET (Mimi)

J'ai participé de 1973 à 1993. Avec Monique Pantel on préparait et on servait les repas au restaurant de la fête. On ne s'occupait pas des menus ni des achats. J'aimais l'ambiance du restaurant et surtout à la fin du service quand les gens des groupes venaient manger ; on pouvait discuter avec eux. Ils étaient ravis de l'accueil et de la convivialité qu'ils trouvaient à Finiels, surtout après avoir galéré pour y arriver par des routes étroites... avec leurs camions... Je revois l'accueil des gens pendant la tournée des fougasses, les portes toujours ouvertes dans le village lorsqu'il manquait quelque chose, Bernard et son humeur constante quoi qu'il arrive... Je repense au cirque Alligre avec ses rats, devenu l'opéra équestre Bartabas qui a commencé chez nous ! Et Gustave Parking!!! et Petit Pois !

### Bernard Goubelly

On était 4 copains de Saint Etienne. En 1972, on a décidé de faire une balade en carriole, on a acheté une bestiole (elle n'était pas jeune) et une vieille carriole, avec une bâche élastique sur le chariot comme Lucky Luke. On a traversé la Haute Loire, l'Ardèche puis le Bleymard et on est arrivés à Finiels. Là les gens s'agitaient, on s'est arrêté; ils préparaient la fête.

Les gens étaient très ouverts. On aimait bien discuter, on était très libertaires. On a sympathisé, on a bu quelques canons, le contact est bien passé... « Vous avez un cheval et une carriole, c'est bon pour nous, vous pourriez nous faire la tournée des fougasses ! »...

Après on venait tous les étés ; on aimait bien tenir la buvette d'en bas... D'autres copains sont venus pendant 10 ans au moins... De temps en temps, je passe encore à Finiels

### Jean Paul Fraysse

(co-équipier de Bernard Goubelly). Les souvenirs de la fête sont très mêlés, d'une année à l'autre. Le point commun et probablement le plus fort, c'est la rencontre, le brassage des

modes de vie et de pensée, une convivialité débordante, une certaine forme de rage de vivre, une jeunesse qui s'exprimait, sous la houlette sécurisante des anciens du village... Depuis cette première rencontre et jusqu'à aujourd'hui, Finiels, ses habitants, et la Fête de la Myrtille avec tout ce qu'elle représente, sont restés pour moi un point d'ancrage et de référence, dans les bons et les mauvais moments...

## Jean Louis Dhombres

On assurait le parking et quand le feu d'artifice commençait, on essayait de se dégager.

Les gens campaient au-dessus du village et parfois sur le parking ; certains dormaient à la belle étoile. Le matin, il y en a qui venaient se laver là devant chez nous dans le ruisseau. Jamais on n'a eu le moindre souci. Ce sont que des bons souvenirs, beaucoup de joie. Cette fête nous a permis de bien nous intégrer, on a acheté la maison ici en 1980.

## Chantal Pelenc

Quand on est arrivé on a été très vite accueilli et intégré dans la fête. Et honnêtement, sans cette fête on ne verrait pas la Lozère de la même manière. Les enfants ont appris à se connaître, ils ont formé une bande. Des spectacles, j'ai des souvenirs assez extraordinaires : le clown qui s'appelait Petit Pois ... la légende du feu avec Artishow dans le pré d'Almir... Zingaro et les rats. Au rey de botte, Mario, Simon et Claudette jouaient et nous montraient des pas de danse traditionnelle, plus les paella... il y avait toutes les générations

## Jacques Pelenc

J'allais chercher le plancher avec Michel Albaric et Jean Louis Dhombres aux Laubies ou le plus souvent à Mende chez le boucher Gleize. Nous on l'appelait bisteck ! parce que la première partie de la tractation c'était la dégustation d'un bon beefsteak grillé servi sur un morceau de papier, après on pouvait faire le chargement... Et la tournée



«Il y avait le jeu de la Carotte qu'on mettait dans un tuyau»



«On y allait, on mangeait puis on s'installait pour le spectacle»

des fougasses, on goûtait toutes les liqueurs de gentiane et une année on a ramené 3 recettes différentes.

## Anne Marie Davril

Lorsqu'on est arrivé, on voulait camper là-haut et Michel nous a dit «Vous allez vous faire déloger parce que le camping y est interdit... » ; il nous a prêté son pré et nous a dit « Essayez de revenir au mois d'août

parce qu'il y a une fête». On a été happés par l'enthousiasme de tout le monde. À partir de là, on a centré nos vacances sur la fête. On arrivait une quinzaine de jours avant et on repartait une semaine après. C'était formidable d'être sollicité pour tout.

Et puis de t'entendre dire gentiment « maintenant on va faire ça », on te laissait le libre choix... Oui c'était la liberté de vie en communauté ou tout le monde donne à tout le monde et ou personne ne compte, c'était extraordinaire.



Puis il y avait la confiance, quand on revenait au camping-car en pleine nuit avec les enfants tout petits, quand on traversait la fête avec de grosses sommes dans la poche... Ce que je trouvais fabuleux aussi, c'est le lundi. Il y avait plein de saletés partout et dès le matin, tu voyais tout le monde avec les sacs poubelle, on ramassait tout ce qui traînait, tout le monde s'y mettait même les gamins, ça faisait partie de la fête... Je n'étais pas venue depuis 19 ans et on est arrivé hier. En arrivant, je suis tombée sur Renée, Mario, Cathy, Jeanne ... tout de suite on s'est reconnus comme si on s'était quittés l'an dernier. C'est super. Ce lien extraordinaire qui s'est créé est resté... Je compare Finiels au Puy du Fou, où il y a énormément de bénévoles.... Là aussi plein de gens disent ne pas partir en vacances parce qu'il y a le Puy du Fou... et ils semblent ne pas le regretter !

## Parmi les enfants des gens qui participaient

### Philippe Albaric

En 1973, j'avais 10 ans et avec Serge Pantel, on faisait du vélo entre Prat Souteyran et Finiels, et à la fête on tenait les jeux. Il y avait un jeu de quilles qui a été rapidement abandonné. Il fallait faire tomber des quilles placées sur le sol avec une boule volante pleine d'eau attachée par une ficelle à un piquet central. C'était un genre de bowling en l'air. Puis il y avait le jeu de la carotte que l'on mettait dans un tuyau ; le joueur se tenait prêt avec la hache et dès que la carotte descendait, clac il la coupait. Si je me rappelle bien de quelque chose, c'est de la responsabilité qu'on avait avec la boîte des sous quand on tenait un stand. Les enfants étaient d'abord aux quillettes puis au casse bouteille mais là, il fallait avoir au moins 16 ans et puis après, on allait servir aux bars... Quand j'ai eu 18 ans et mon certificat de plombier, je faisais aussi de l'électricité avec mon oncle et je me suis intéressé à la lumière de la fête. Bernard me laissait faire des choses. Puis, je suis parti travailler à Paris dans la lumière et tout au long de l'année j'imaginai comment éclairer le village. Je me disais « tiens, cette année, je vais éclairer cet arbre, il

est sur le trajet des gens qui viennent du parking ». J'essayais de ne pas me répéter. C'était une petite touche sympa ; ça donnait un plus au village. Chaque année, c'était le dilemme de dire « ou la la, tu vas tirer tant de kilos, n'en mets pas trop parce qu'il faut en garder assez pour les spectacles »... Bernard me freinait, il me disait « bon, là tu exagères... » Et plus tard, j'ai eu envie de continuer à faire la fête le lundi et j'ai rajouté un petit feu d'artifice ; ce qui nous a fédérés avec les enfants. Chaque année j'en prenais un de plus pour tenir un piquet d'artifice, c'était notre jour fantastique. Alors, je me passionnais d'inventer des choses nouvelles. Ils m'en reparlent encore : Chloé, François, Kotia, Fabien, Rémi, Guillaume, Elie,... tous y sont passés...

Quand la fête s'est arrêtée, on s'est tous mis à construire nos propres maisons dans ces lieux qui nous avaient réunis pendant des années : Bernard a fait son gîte et moi je me suis attaqué à rendre habitable cette maison avec d'énormes travaux... Mario a reconstruit la maison Victoire, puis Cathy, Marylou...



«Une jeunesse qui s'exprimait sous la houlette sécurisante des anciens».



«Il y a eu un stage d'enfants avec le théâtre de l'unité à la colonie»

### Chloé Pantel

Pour nous, gamins, la myrtille c'était la fête, on était libres, on faisait ce qu'on voulait, on n'avait pas les parents sur le dos qui nous disaient qu'il fallait aller se coucher, et puis on avait accès à toutes les maisons... On faisait les tournées des affichettes dans les cafés, les tournées des fougasses dans le camion bleu d'Eric. Moi je traînais avec Kotia et Fabien qui sont plus âgés et on assistait aux réunions de préparation de la fête, et on se régala. Le grand tableau des rôles, « alors tu fais quoi toi ? ... » On assistait, on rigolait, c'était vraiment quelque chose ; voir comment ça se passait, participer à notre mesure. C'était l'événement de l'été, la fête de la myrtille ; c'était un régal. On tenait les jeux et puis il y avait les spectacles. C'était Alice au pays des merveilles... Le restaurant avec les plateaux, le melon, la maison Victoire et le ramassage des pièces le lundi. Le rey de bota c'était notre jour à nous, on faisait notre feu d'artifice. Et puis il a fallu plus tard, passer derrière les bars, derrière les stands de crêpes, c'est vrai qu'on ne s'y est pas beaucoup tenu parce qu'on faisait surtout la fête. La fête n'est pas étrangère à mon choix de travail dans le monde du spectacle, et à mon goût de participation au travail associatif.

### Amélie Maurin

Je passais les étés à Finiels et pour la fête, avec Kotia, Chloé, Fabien et Gil on aimait regarder les préparatifs ; on se mettait en haut vers chez Bernard et on regardait monter la scène pour l'orchestre, les stands, les jeux... On allait aux réunions... Pendant la fête, on était plutôt dans le haut du village ou aux spectacles, on mangeait des myrtilles et on tenait un peu les jeux... Quand ça s'est arrêté, ça a fait un vide. On s'est dit « il faut qu'on prenne la suite, c'est nous les jeunes... mais on était trop jeunes et après on n'a rien fait, on est tous partis de notre côté ».

### Fabien Rival

J'avais 12 ans quand la fête s'est arrêtée. Je revois les grandes poubelles vertes pleines de myrtilles et la baratte pleine de Chantilly. Les trapézistes dans le pré m'avaient beaucoup impressionné, je m'étais dit que ce spectacle était très grand pour Finiels. Je suis fier à l'idée que Bartabas de Zingaro aujourd'hui si célèbre ait fait ses premières armes à Finiels. J'aimais le stage d'anglais à la colonie: les échanges en petits groupes assis, les jeux, le repas à l'heure anglaise, la découverte de la jelly colorée (le gâteau qui bouge)... Et le ramassage des déchets le lendemain de la fête avec les copains et le tracteur.

### Freddy Pantel

J'étais gamin. Pour la fête, je dormais chez ma grand-mère. Mon père faisait les grillades et souvent on était autour. On jouait avec nos petits tracteurs à pédales puis avec le karting, ...et on mangeait des myrtilles... Pendant la fête il y avait beaucoup de monde, c'était impressionnant. Moi j'aimais les jours avant la fête et le lundi quand on rangeait. Je me souviens de la fois où en rangeant, on avait renversé la remorque ; on était, je ne sais pas combien dedans... ma mère avait eu très peur.

### Parmi le public de la fête

#### Suzanne et Jean- Claude Bertrand

On était jeunes, ça nous plaisait. On y allait le samedi et même le dimanche. On y allait, on mangeait puis on s'installait pour le spectacle. Ce qui était plaisant c'était l'ambiance, l'accueil. Les jeunes et les vieux ensemble, tout le monde se tutoyait. C'était l'ambiance soixante huitarde. On s'était retrouvés au Larzac... Dans cette fête on avait quelque chose à y recevoir, davantage que dans les autres fêtes votives et le





il a eu un bon parcours de musicien. Puis il y a eu le grand céleste où mon fils Jonas a travaillé par la suite. Son « patron », Bruno West était venu dans les années 1980 et de Finiels, il s'en rappelle encore. Notamment, il venait avec deux énormes camions semis et c'était galère pour arriver. Cette programmation avec plein de groupes de bon niveau, ça a marqué et ça nous arrive encore de rencontrer, dans nos recherches de groupes, des gens qui connaissaient la fête de Finiels.

### Alain Christophe Yotte

J'ai pas mal voyagé et je voyais à Finiels des spectacles que je pouvais voir à Paris ou dans d'autres grandes villes ; alors les voir à Finiels, c'était extraordinaire... dans le pré ! C'était la première fête où tout était gratuit, donc ouvert à tous. Et que ce petit village ait pu prendre tant de risques c'était énorme. Et puis, la dynamique collective et cet esprit d'actions communes (achats de matériel et aides ponctuelles) ; en quelque sorte c'était un précurseur du système de banque sociale... Cette fête a suscité des rencontres et fait grandir le pays culturellement, ne serait-ce qu'en faisant se côtoyer les gens des troupes et les gens du pays. Cette fête intégrait les gens sans distinction d'origine, ni de mode de vie... Quant au feu d'artifice, les pompiers étaient à l'époque préposés au tir du feu de la fête du Pont

de Montvert. Lorsque je suis entré au centre de secours du Pont en 1983, le chef de centre a décidé de confier aux jeunes le soin de s'acquitter de cette tâche. En 1984 je m'en suis donc chargé avec Eric Auburtin et Guy Pucheral. C'était un peu raté au Pont alors nous avons décidé de proposer nos services à Finiels, à nos frais. En face de nous, un groupe organisateur capable de faire confiance et ouvert à toute proposition. C'est parti pour le groupe Artishow !. Retenus les années suivantes nous avons assuré quelques feux successifs dont le plus original a été celui des Cromagons dans les prés.

### Roland Mousquès

On avait formé un petit groupe. On y était une dizaine. On jouait des saynettes de théâtre de rue et de fanfare dans les fêtes du coin pour le plaisir ; on avait aussi joué au Larzac et Bernard nous avait contactés. On sortait de mai 68, de cette ambiance d'imagination, de fête, de rencontre, de nouveauté ; et cette fête, capable de faire cohabiter les générations et de faire le lien entre les cévenols et les néo-cévenols, on y a complètement adhéré. Elle nous a permis de rencontrer des jeunes originaires du pays. En 1973 on y a joué une pièce « Théodule et ses asphodèles », l'histoire d'un paysan avec ses chèvres et d'un technocrate qui se pointait... C'était une évocation

de l'installation du Parc National des Cévennes, l'idée n'étant pas de prendre parti mais d'évoquer l'actualité de façon drôle. Les années suivantes, on y passait les 2 jours avec nos gamins, c'était le paradis, ils couraient partout. On campait, on se rassemblait par affinités et ça faisait comme un mini festival.

... Tourne et retourne les crêpes sans lever les poêles pour aller plus vite... Allez une saucisse par ici, une bière par là, un verre de myrtilles, la monnaie... Les clients sont là, il n'est pas question de les décevoir... Et sur les deux jours, ces milliers de gestes semblables, accomplis sur tous les stands et bars de la fête, respirent la gaieté... la joie de partager des moments forts et si vite passés, avec tous ces volontaires devenus des amis. En face d'eux, une foule de gens épanouis... Pas le temps d'assister aux spectacles ? Peu importe... On est heureux de participer à la construction de quelque chose de grand et sans doute identitaire... qui, aujourd'hui encore, laisse quelque nostalgie et sonne fort dans les mémoires

Odile RIVAL



*Pour avoir gentiment accepté de me parler de la fête, merci à : Bernard Pantel, Claudette Pantel, Alain Pantel et vous tous dont les témoignages figurent ci-dessus. Mille excuses à beaucoup d'autres ; il n'était pas possible de rencontrer tout le monde... pourtant plein de choses intéressantes sommeillent certainement encore dans les mémoires.*

# Le dernier hiver au charbon...

**G**ONNY Roger

Né à la Canebière (commune de la Vernarède) le 18 décembre 1937.

Marié à Lucette

Retraité ancien mineur de fond.

Signes particuliers : cueilleur de champignons passionné, chasseur expérimenté : « Mon premier permis je l'ai eu à 16 ans, avec autorisation des parents ; cela fait 55 ans de permis et de saisons de chasse ».

**Eric TAMISIER :**

Est-ce que vous avez toujours habité à la Destourbe ?

**Roger GONNY :** J'habite à la Destourbe depuis notre mariage avec Lucette en 1970. Auparavant j'ai habité 3 ou 4 ans au « Chamas » (commune de Chamborigaud).

**E.T. :** Comment êtes-vous arrivé à la mine ?

**R.G. :** Je suis d'une famille de mineurs. J'ai fait 30 ans de mine de 1954 à 1984. Mon père mineur de fond est décédé quand j'avais 11 ans, il est mort à 49 ans de la silicose (à son époque il extrayait totalement à sec). J'allais à l'école à la Canebière et je suis rentré à la mine à 16 ans. Mon frère y est descendu à 14 ans, mais d'autres y sont allés à 13 ans, voire même moins.

C'était le seul travail, tout le monde y allait. Quand j'ai embauché, il y avait 10.000 mineurs au boulot. J'avais déjà mes 2 frères à la mine. Les mineurs faisaient vivre tout le monde, les commerces, les paysans.

**E.T. :** Avez-vous reçu une formation pour devenir mineur ?

**R.G. :** On commençait par aller à l'école de la mine. Il y avait un quartier école des mines à la Grand'Combe. Au début, j'étais manœuvre à Champclauson et pendant deux ans je faisais quinze jours à l'école et quinze jours à la mine.

Si l'on voulait avoir une qualification supérieure à celle de simple mineur, il fallait rajouter de l'école, comme pour devenir maître mineur. Le maître mineur connaissait toutes les techniques du métier. Il désignait le chef de poste ou chef d'équipe pour la durée du temps de travail journalier. Il descendait tous les jours dans la mine. Les ingénieurs descendaient dans la mine au moins une fois par semaine et dès qu'il y avait un problème à résoudre ou quelque chose de grave.

**E.T. :** Y a-t-il des mineurs autres que « de fond » ?

**R.G. :** Il y avait ceux qu'on appelait « de jour ». Ils faisaient toute la maintenance, triage, transport, etc... Pour certains ils avaient fait une expérience au fond, mais ils ne supportaient pas les conditions de travail et le danger. Ceux de la surface gagnaient moins qu'au fond où nous étions payés au rendement en plus d'un salaire de base.

**E.T. :** Est-ce qu'il y avait des mineurs d'autres pays ?

**R.G. :** Des gars venaient d'Italie, d'Espagne, des pays de l'Est, des polonais surtout, des algériens, tunisiens, marocains (on disait « arabe », pour eux). Tout le monde était mélangé et travaillait ensemble au fond.



**E.T. :** Passaient-ils par l'école de formation ?

**R.G. :** Non, car beaucoup ne parlaient pas le français. Ils apprenaient sur le tas. Ils bossaient dur car ils étaient là pour gagner le plus possible. Les polonais travaillaient très dur, surtout ceux embauchés à l'époque de mon frère aîné en 1936 et avant, mais ils buvaient beaucoup d'alcool fort même au fond ! Le cimetière de Molières est le cimetière des polonais, souvent morts jeunes.

**E.T. :** Avez-vous participé à la guerre d'Algérie ?

**R.G. :** Non, comme trois ou quatre classes d'âge, nous n'avons fait que quatre mois de classes et nous sommes retournés à la mine pendant la guerre d'Algérie. Il fallait plus de rendement... Mais des mineurs y sont quand même allés.

En même temps, on embauchait moins aux mines, et les machines dans les puits modernisés augmentaient aussi le rendement. D'ailleurs de plus en plus de mineurs qui partaient en retraite n'étaient pas remplacés. Ce n'est que quand Mitterrand est devenu président en 1981 et que les dernières mines devaient fermer, qu'on a recruté 380 mineurs, car Mitterrand l'avait promis pendant sa campagne présidentielle. Ceux-là



n'ont parfois travaillé que vingt-ans et touchent une retraite meilleure que la mienne.

**E.T. :** Pouvez-vous nous parler un peu du travail lui-même ?

**R.G. :** La durée... La journée de travail était de 7 h 45 et il y avait les 3 fois 8, la mine ne s'arrêtait jamais. Le dimanche c'était jour de repos, mais des mineurs étaient sur place pour pomper l'eau des galeries, extraire le grisou, mais s'il le fallait on travaillait aussi ce jour là et la production se faisait normalement. Le travail se donnait au jour dans une salle avant de descendre. Nous prenions nos lampes auxquelles était attaché un jeton de présence à la lampisterie. Dans la salle de pointage, nous remettions ce jeton au chef. C'était la preuve de notre présence au travail. La besogne était donnée par le chef et nous partions vers notre quartier. La mine des Houles comptait trois quartiers plus un quartier école.

**E.T. :** Comment étiez-vous payés ?

**R.G. :** Personne à la mine au fond ne touchait la même somme d'argent. On avait son salaire selon sa catégorie et lié à l'ancienneté. Ensuite c'était le rendement qui grossissait la paye. On pouvait multiplier par trois son salaire. À mon premier bulletin de salaire, je touchais en 1954, 627 francs... Un paquet de cigarettes valait entre 5 et 10 centimes.

**E.T. :** Comment était mesuré le rendement ?

**R.G. :** On était payé au mètre de charbon abattu. À la prise de poste dans la taille du charbon, le chef de poste disait « Combien tu veux de mètres ? ». Si c'était un lundi matin on ne prenait pas beaucoup, sinon on prenait de 4 à 15 mètres pour les plus costauds.

Il fallait dans la taille – la veine de charbon – enlever la longueur demandée sur une hauteur de 2m20 à 2m50 et sur une profondeur 1m40. La moyenne que nous prenions était

de 5 à 6 mètres.

Pour les salaires, on a souvent fait grève. On s'est beaucoup battu et aussi pour les congés payés. De 15 jours en 1953 on est passé à un mois de congés payés dans les années 1960.

**E.T. :** Comment se passait le travail ?

**R.G. :** Des tuyaux emmenaient de l'air comprimé jusqu'à la taille de charbon. On pouvait brancher jusqu'à 200 marteaux piqueurs sur ces tuyaux.

Entre nous et le charbon il y avait le tapis de convoyage sur lequel tombait le charbon arraché à la taille. Dans la poussière du travail on ne se voyait pas malgré la forte puissance de nos lampes frontales sur casque. Cinquante à soixante types pouvaient travailler en ligne. On essayait bien de porter les masques respiratoires, mais on étouffait.

**E.T. :** Que se faisait-il lorsque le charbon était enfin taillé ?

**R.G. :** Il fallait retirer les étauçons, étais métalliques qui tenaient le plafond. Cette opération s'appelle le foudroyage ; c'était très dangereux mais aussi les meilleurs salaires... J'ai vu beaucoup de blessés et de morts, car il y avait de grosses pressions en jeu et les éboulements pouvaient être très violents.

On travaillait en deux postes : ceux qui arrachaient le charbon; le deuxième poste foudroyait ou remblayait. On pouvait remblayer avec des cailloux concassés envoyés depuis la surface par des tuyaux d'air comprimé. C'est une autre technique pas dangereuse ; mais j'ai vu ça au puits de « Houles » qui était plus moderne.

**E.T. :** Comment les galeries étaient-elles aérées ?

**R.G. :** L'air était poussé par d'énormes ventilateurs dans le puits central. Les galeries pouvaient faire 4 ou 5 km à partir de ce puits. Au Pontil,

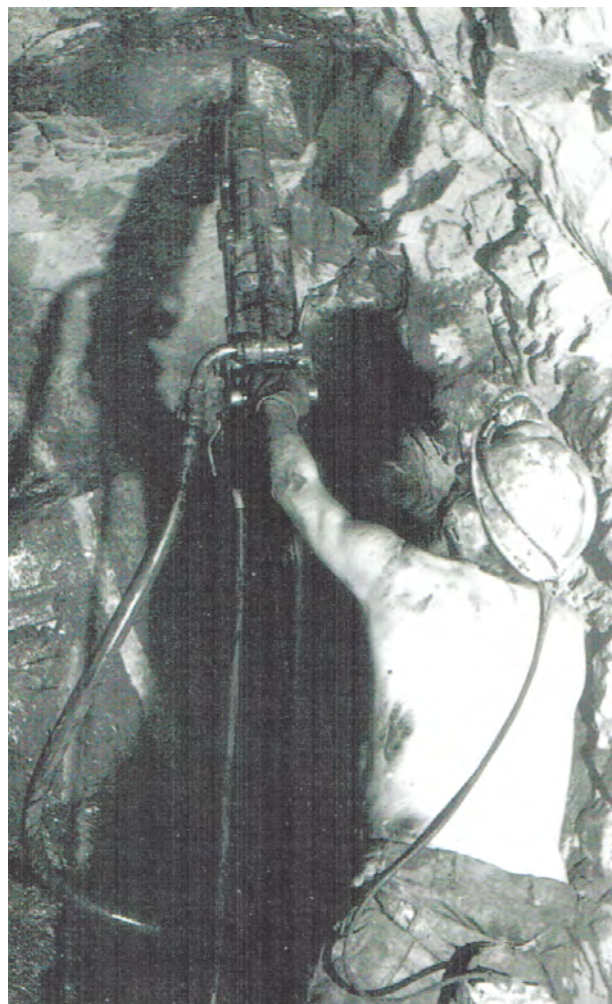
tellement il faisait chaud qu'on attrapait des furoncles là où la peau frotte. Tous les quarts d'heures on quittait nos bottes pour en vider de chacune un verre de cuisine rempli de sueur. Des hommes passaient donner de l'eau. Nous en buvions 7 à 8 litres par jour de travail et par mineur.

**E.T. :** Y avait-il des sanitaires au fond ?

**R.G. :** (Rire de Roger) Non, tiens ! On faisait nos besoins sur le tapis qui transportait le charbon. On avait une demi-heure pour manger notre repas.

**E.T. :** Est-ce que les outils étaient personnels ?

**R.G. :** Pelle, marteau piqueur, rasquin (sorte de houe) restaient au fond pendant notre temps de repos ; on les attachait sur une chaîne avec un cadenas.





3 à 5 km, rien que de la poussière très fine qu'il fallait évacuer pour retravailler le charbon. C'était un sale boulot ! Il était interdit de fumer au fond, c'était une condition de renvoi définitif. Le Pontil était très « grisou-teux ». On évitait même parfois l'utilisation des pioches à cause du risque d'étincelles.

**E.T. :** Vous avez eu des accidents ?

**R.G. :** C'était quand je conduisais les wagonnets de charbon. Je les décrochais avant qu'ils ne soient arrêtés; c'était interdit, mais on cherchait toujours à gagner du temps.

En passant entre deux wagons, ma batterie de lampe est restée coincée et à mon tour, à la taille, j'ai été comprimé. Je suis tombé sur le côté. Heureusement, celui qui actionnait la machine qui tirait le convoi m'a vu, sinon c'était fini ! J'ai perdu momentanément et totalement l'usage de mes deux jambes pendant deux semaines. Je n'ai pas de séquelles de cet accident. Les wagonnets pesaient de 1800 kg à 5 tonnes...

Lorsque nous avons utilisé les étaçons hydrauliques, leur puissance pouvait remonter un bloc de roche de 50 tonnes en plafond ou réduire en feuille de papier une poutre en bois. Un chef d'équipe a fait un mauvais geste, il a été décalotté instantanément !

Au fond c'est la nuit permanente. Seules nos lampes éclairent... Il y a tout ce qui sert à convoier le charbon : c'est lourd, assez rapide... C'est un monde très hostile. Il ne fallait pas avoir les yeux dans la poche.

**E.T. :** Est-ce que certaines mines avaient mauvaise réputation ?

**R.G. :** Au puits du Pontil, c'était la chaleur, le grisou et vers la fin de l'exploitation les parois du puits de descente s'étant resserrées, à cet endroit la cage où nous nous trouvions râclait... Malgré les paroles rassurantes de l'ingénieur, nous n'aimions pas ça du tout. Il était temps qu'ils

ferment.

Aux « Houles », ils nous ont fait descendre sur un câble entamé, abimé. Il a fallu faire grève pour qu'ils le changent, mais on était sur la fin des mines de charbon et il y avait du laisser-aller.

**E.T. :** Et la silicose, y pensiez-vous ?

**R.G. :** Beaucoup autour de moi l'avaient attrapée. Au fond, on savait que creuser la pierre pour faire les travers bancs (c'est-à-dire les galeries), les sondages, les attaques pour faire circuler le matériel, rejoindre

les tailles de charbon, était plus dangereux qu'extraire le charbon. Les mineurs qui travaillaient à ça étaient plus payés encore. Travailler dans le retour d'air était aussi dangereux à cause de la poussière charriée.

**E.T. :** Y avait-il un transport de mineurs organisé ?

**R.G. :** Il y avait des cars jusqu'à Concoules. Quand les horaires de poste ne correspondaient pas, on nous payait le trajet.





## Des chiffres :

(extrait de «L'élan des Cévennes» Hors-série spécial mines cévennes).

Fin 1952 on comptait pour le Bassin des Cévennes :

16758 ouvriers Fond et Jour, dont:

- 12708 français de la métropole
- 1802 algériens
- 867 espagnols ou portugais
- 606 polonais
- 534 italiens
- 82 tchécoslovaques
- 62 allemands
- 49 yougoslaves
- 48 de nationalités diverses...

... soit un total de 4050 immigrés (ou descendants), donc quasiment 25% du personnel ouvrier. Pour le fond seul, ce pourcentage s'élevait à plus de 31%.

Si vous voulez voir de belles photographies de Marc Balters de mineurs au charbon :  
[www.cevennes-photo.fr](http://www.cevennes-photo.fr)

À la fin, vers 1980, c'était un peu la débandade... Il valait encore mieux avoir un transport personnel.

**E.T. :** Les mineurs étaient-ils politisés, syndiqués ?

**R.G. :** Il y avait 3 ou 4 syndicats mais la CGT dominait et beaucoup

de mineurs étaient communistes. Les chefs aussi avaient un syndicat. Certains chefs défendaient les mineurs. Dans les dernières grèves dures, des ingénieurs aussi se sont joints à nous.

Tous les puits fermaient les uns après les autres ; on ramenait les mineurs sur les puits d'Alès et la Grand'Combe. À la fin, pour nous inciter à partir, ils nous invitaient à des gueuletons au restaurant « Le Riche » à Alès. Là, la maîtrise nous proposait des primes de 400 000 à 500 000 francs pour que nous quittions définitivement la mine. Certains ont accepté. J'ai refusé jusqu'au jour en 1984 où j'ai pu faire valoir mes droits à la retraite, après 30 ans de métier. J'avais 46 ans. Ils m'ont donné un pécule d'environ 50 000 francs.

**E.T. :** Il n'y avait plus de charbon à exploiter ?

**R.G. :** Oh, que si ! Par exemple le charbon du puits Ricard était le meilleur d'Europe. Plus on va le chercher profond, meilleur il est. Celui du Ricard, on s'y voyait dedans. Ça brillait comme un miroir ! Le puits Ricard descendait à 1500 mètres. On exploitait à 900 mètres. Une fois ça a pris feu au tir d'explosif (personnel évacué) ; les cages métalliques ont fondu, des cendres retombaient sur la Grand'Combe.

Les puits, avant, il y en avait partout: Bessèges, Rochessadoul, le Moulinet, St Ambroix, St Florent, la Vernarède, la Jasse, Cessons, les puits 3 de Portes.

Aux « Houles », à leur fermeture, il y avait encore des veines de 7 km.

Notre charbon coûtait trop cher par rapport au charbon importé, il y avait le pétrole, le gaz en plus. Alors, tout a fermé, même la mine découverte.

**E.T. :** Y avait-il des femmes à la mine ?

**R.G. :** C'étaient surtout elles qui triaient le charbon de la pierre, sur

les tapis roulants, sous des hangars ouverts aux quatre vents. Puis on a fait des trieuses, sortes de grosses bétonnières contenant de 10 à 15 tonnes de matière brute. Un produit faisait flotter le charbon qui s'évacuait seul. Cet engin était le « lincot ». On n'avait plus besoin des trieuses. Le charbon était chargé dans des wagons de 70 à 80 tonnes, le train pouvant avoir 30 ou 40 wagons. On faisait du tonnage.

**E.T. :** Comment sont inondées les mines ?

**R.G. :** Pour travailler dans une mine, on pompe constamment l'eau qui suinte des parois où coulent des sources. J'ai vu à 20 centimètres de distance sortir une source d'eau froide et l'autre d'eau chaude. Un jour une poche d'eau a envahi les galeries, heureusement, c'était pas beaucoup, pas un lac ou une rivière souterraine, sinon on était cuit.

Alors, la mine évacuée pour la dernière fois, on laisse l'eau l'envahir; ça peut prendre beaucoup de temps pour tout remplir. Ce qui est incroyable, c'est le gaspillage au puits des Houles : on a laissé des milliards de matériel neuf que la maîtrise n'a pas voulu remonter. Le matériel était récent. Ils ont dit que ça coûterait trop cher de le remonter, alors que nous avions tout ce qu'il fallait pour le faire dans de bonnes conditions et rapidement.

De toutes façons, sur la fin, il y avait beaucoup de vol, tout le monde se servait car tous savaient que c'était foutu.

Voilà, l'hiver 2008 qui vient de passer était le dernier où l'on donnait le charbon aux anciens des mines. Maintenant on va nous donner sa contrepartie en argent.

Propos recueillis par Eric TAMISIER

# Trois journées dédiées aux Métiers d'Art Pont de Montvert 11, 12, 13 Juillet 2009



# U

topie d'un  
jour d'octobre...

Organiser un festival  
des métiers d'Arts au  
Pont de Montvert.

Une rencontre avec les  
créateurs et les élus de  
San Sebastiano de Curone  
en Italie nous conforte dans  
notre idée.

Challenge relevé par la Mairie  
du Pont de Montvert et l'As-  
sociation des Métiers d'Art en  
Cévennes ; un travail de longue  
haleine commençait.

Rien n'aurait été possible sans la très  
grande disponibilité des habitants du  
Pont de Montvert, qui ont su nous faire  
confiance, nous accueillir et le moment  
venu, nous soutenir pour que ces trois  
journées soient une réussite.

Notre souhait était de proposer à tous,  
pontois et visiteurs, des moments de  
découverte, de convivialité et surtout  
montrer par un événement de qualité,  
la richesse du « métier d'art » et de  
promouvoir notre territoire au travers  
de cette vitrine.

Pour ce, un grand merci à l'équipe de  
l'Office de Tourisme et de l'AMAC  
qui a dû gérer tous les imprévus et  
répondre avec le plus grand pro-  
fessionnalisme aux demandes des  
créateurs et des visiteurs.

Pour cette première édition, plus de

cinquante créateurs français, italiens,  
hollandais, et suisses ont relevé le  
challenge avec nous en répondant «  
présent! » avec grande générosité.  
Échanges nombreux, fructueux,  
démonstrations multiples... et les  
ateliers proposés bien vite réservés.  
Énormément de monde, nos prévisions  
largement dépassées, toutes les ruelles  
du Pont s'animaient... Un moment  
d'exception !

Quelques difficultés... Trouver un  
distributeur garni pour les emplet-  
tes... Des places aux terrasses pour  
se rafraîchir... Des choses à améliorer  
pour le confort de tous.

Les bénévoles ont assuré les « tâches  
ingrates » durant ces trois jours, indis-  
pensables au bon fonctionnement.  
Un grand merci à tous et à tous les  
conseillers et employés municipaux  
qui, sans relâche, ont assuré la circu-  
lation... avec la plus grande dextérité.  
Sans oublier Mme le Maire et... son  
magnifique gilet jaune !

Dimanche soir « *Derrière l'Église* » a  
animé la soirée en nous proposant des  
spectacles variés et de qualité.

A tous les participants, encore un  
grand merci !

Nous avons proposé au cœur du vil-  
lage un « arbre à secrets » dépositaire  
de tous les souhaits, réclamations ou  
félicitations des visiteurs...

Quelques extraits suivent...

Josiane Dulac, Michèle Laffont,

Sophie Pantel





## Le Pont de Montvert – Samedi 11 juillet 8h30.

Animation inhabituelle... ? Epicentre l'Office de Tourisme. Voitures, camionnettes, des gens dans tous les sens, des lieux improbables ouverts, en attente et flanqués de banderoles : sur fond orange une main peinte, sur fond violet des yeux... Regards interrogateurs, les affiches nous renseignent : « Festival des Métiers d'Art ».

Un festival de plus, avons-nous pensé ; mais la beauté des lieux, l'originalité de ce que nous aperçûmes et pressentîmes nous retint. Nous nous laissâmes imprégner par l'excitation ambiante et, après un café, entreprîmes d'en savoir plus. Un programme retiré à l'O.T. nous confirme dans notre décision de profiter des visites, des démonstrations et propositions d'ateliers. Reste-t-il de la place ?

Retour à l'O.T., beaucoup sont déjà complets. Nous arrivons à obtenir des billets

- dessin pour ma fille
- sculpture pierre pour mon compagnon
- estampe pour moi.

Chaque objet réalisé nous appartient, nous en sommes ravis et fiers.

Déambulation dans le village : caves, garages, lieux insolites, places publiques, temple, lit du Tarn aménagé pour l'occasion, accueillent des expositions, toutes remarquables par leur qualité, leur variété et le plus souvent leur originalité.

Dans tous ces espaces on parle français, hollandais, italien...

Nous n'arriverons jamais à tout voir... et nous décidons de rester un jour de plus.

Dimanche, la foule est surprenante : lozériens, touristes de passage comme nous, visiteurs venus spécialement et souvent de loin, se côtoient et partagent leur ressenti.

Profitant de l'ombre du pont, nous réfléchissons à l'énergie qui a été déployée pour qu'un village entier – particuliers, associations, mairie – se mette au service des métiers d'art... Logistique, compétences, volontariat, disponibilité pour la réussite de ce festival, une première nous a-t-on dit... Bluffant !

Le spectacle et le concert offerts en soirée montrent à quel point le mélange des différents arts apporte un plus.

La nuit est douce, l'effervescence retombe... Nous profitons de la douceur et du silence, après ces deux jours de découverte, de surprises et d'enrichissement.

Nous regrettons de devoir partir. Lundi la fête continue... pour les autres!  
Merci encore... !

Trois touristes de passage



## PREMIER FESTIVAL DES ARTISANS D'ART

Eclatant succès (plusieurs milliers de personnes sur trois jours et 400 inscriptions aux ateliers proposés) pour la première édition du festival des artisans d'art au Pont de Montvert, les 11, 12 et 13 juillet. Dans chaque quartier et tout au long des rues, de grandes banderoles rouges jouent avec le vent ... La main qu'elles portent indique l'entrée des différentes échoppes installées pour trois jours et habitées par les cinquante artisans regroupés pour l'occasion. Artisans locaux ou plus largement des Cévennes, mais aussi d'ailleurs y compris de Belgique, de Hollande, de Suisse et d'Italie.

Un véritable bonheur pour le promeneur, connaisseur ou simple curieux, que de découvrir autant de savoir-faire et de talents regroupés, d'admirer tous ces objets qui rivalisent de beauté et



d'originalité, de s'essayer à certaines techniques avec la complicité des maîtres en la matière.

La dynamique association des métiers d'art en Cévennes (AMAC) et sa trentaine d'artisans avait déjà à son actif des journées portes ouvertes d'ateliers plusieurs fois par an, des interventions pédagogiques, des marchés spécifiques, des expositions, l'ouverture d'une galerie permanente dans le bourg du Pont de Montvert.

En 2008, elle franchit un nouveau pas en allant à la rencontre d'un réseau d'artisans italiens et découvre son festival de village qui attire des dizaines de milliers de personnes. Une date est prise pour le Pont de Montvert, les italiens y feront l'honneur de leur présence. Après une année de préparation commune entre AMAC, mairie et office de tourisme, tout est fin prêt pour recevoir un public nombreux: parkings, navette, plan de village, système d'inscription...

Dès le samedi matin, caves, garages, porches, anciennes échoppes d'artisans... s'ouvrent et s'animent comme par enchantement, prêts à recevoir le public comme si leur rideau s'était fermés la veille au soir... Pour le visiteur, une découverte excitante et pour

les Pontois une surprise, voire une révélation, celle de la face inconnue de tous ces espaces en rez-de-chaussée côtoyés tous les jours et métamorphosés pour l'occasion en lieux vivants. Rencontre avec de véritables créateurs, personnages insolites, techniques surprenantes, réalisations belles et originales, contacts chaleureux et découverte du monde de la création et de ses petits secrets... Trois jours de bonheur partagé entre habitants et publics de tous horizons. Les matériaux y sont dans toute leur variété: cuivre, papier, bois, métal, feutre, pierre, mais aussi les techniques: grès, porcelaine, terre émaillée, créations textiles, vitrail, photos, livres d'artistes, ... il y en a pour tous les goûts.

Parmi les choses les plus originales: la gravure sur métal en creux et en taille douce, le façonnage du granite, les femmes bougeoirs, la seconde vie d'objets ensevelis et mutilés récoltés sur les chantiers... Et la chose sans doute la moins connue: le travail du cheveu humain en bijoux, selon une technique suisse remontant au XVIIIème siècle; un art presque disparu qu'une petite équipe continue à pratiquer en Suisse avec le ferme

espoir de pouvoir le transmettre.

Cette fabuleuse valorisation de savoir-faire multiples a été très heureusement complétée par d'autres animations: le rendez-vous derrière l'église du Foyer rural (cirque, chant lyrique et concert), une dizaine d'expositions, le marché nocturne, la découverte historique du village.

Eva Roelofsen présidente de l'AMAC, Sophie Pantel maire du Pont de Montvert et Philippe Galzin président de l'office de tourisme, remercient tous ceux, notamment Sylvie Van de Walle, qui ont contribué au succès de cette manifestation, dû en grande part à l'accueil réservé par les habitants immédiatement prêts à jouer le jeu. Une manifestation aidée par la région, le département, les entreprises locales et les fournisseurs de la mairie, qui, au-delà de la découverte originale du village, valorise le territoire et fait découvrir des métiers qui peuvent y vivre en harmonie. Largement plébiscitée, cette première édition est prometteuse d'avenir.

■  
Odile RIVAL



# Une éco-école à St Frézal

## ... et ses conséquences pratiques



**P**ersonne ne contesterait le bien-fondé de la démarche qui consiste à sensibiliser les élèves à ce qu'ils mangent, et à aboutir à une cantine où les produits consommés sont non seulement « bio », mais de surcroît « écologiques » en ce qu'ils sont produits le plus près possible de l'école, et cela sans entraîner de surcoût d'achat des denrées alimentaires. A bon entendeur, salut !

Donc, en théorie, sur le papier, tout va pour le mieux dans le meilleur des

mondes... En réalité, qu'en est-il, sur le terrain, quelle incidence sur l'ambiance de l'école ?

C'est là qu'il faut le voir pour le croire. Voyons !

L'implication de tous les partenaires, enseignants, élèves, cuisinières, parents d'élèves, municipalité, est totale et manifeste, comme l'est la satisfaction qu'ils expriment tous.

Il faut savoir que les relations entre les élèves et les « cantinières », entre ces dernières entre elles ou avec les municipalités ou associations dont elles dépendent, ne sont pas forcément faciles ni bonnes, j'en ai fréquenté plus d'une et perçu les difficultés éventuelles. D'ailleurs même à St Frézal il y a une douzaine d'années ce n'était pas si harmonieux non plus.

Là, le résultat est spectaculaire, l'implication des enfants dans la préparation, dans la production de ce qu'ils vont manger, donne lieu à un intérêt certain de leur part. Ils voient aussi l'enthousiasme des cuisinières à leur donner satisfaction sur le plan gustatif, à avoir le souci de leur santé, à éduquer leur goût, à éviter le gaspillage, tout cela est étonnant à constater, et l'incidence sur la qualité de l'ambiance générale à l'école est considérable, et, j'ose l'espérer, durable.

Bravo et merci à tous ceux et celles qui ont participé à cette expérience. Quand c'est réussi à ce point, on se doit de le faire savoir.



Jacques HUGON





# Téléphones portables Attention danger !

Il me semble important de connaître les effets potentiellement dangereux des ondes électro-magnétiques, principalement pour nos enfants et ados.

La France, toujours soumise à la botte des industriels, tente de discréditer les précautions prises dans certains pays étrangers ainsi que les quelques études effectuées sur le sujet. Quelques pistes pour se faire une idée.

En mars 2007, 30 pédiatres belges ont lancé un appel pour demander l'interdiction des téléphones portables aux moins de 16 ans.

En février 2008, le collectif inter-associatif «Enfance et média» qui regroupe les principales associations familiales de parents d'élèves, d'éducation populaire et des syndicats enseignants, demande l'interdiction des téléphones portables aux enfants de moins de 10 ans. En effet, les résultats des enquêtes épidémiologiques coordonnées par le Centre international de recherche sur le cancer et sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé, ont prouvé qu'au delà de 10 ans d'utilisation du téléphone portable, on observe une augmentation statistiquement significative des tumeurs de la tête et de l'oreille.

«Le cerveau des enfants absorbe 60 % de rayonnement de plus que celui d'un adulte» (Rapport de l'université

de Porto Alegre, Brésil)

On pense que le cerveau n'atteint sa taille adulte qu'à 25 ans : un cerveau en développement est très sensible aux micro-ondes imperceptibles qui traversent la peau (même en veille, même à travers un mur pour la wifi) et viennent modifier le fonctionnement de nos cellules. La boîte crânienne d'un enfant d'un volume plus petit, reçoit plus et plus profondément les ondes.

Les ondes électromagnétiques non ionisantes ont le pouvoir de casser des brins d'ADN, renforçant la thèse de leurs effets potentiellement cancérogènes.

Annie Lobé, journaliste d'investigation scientifique qui enquête sur le sujet depuis 2001, a écrit un livre au titre volontairement provocateur pour alerter les parents : « Les jeunes et le portable, Alzheimer à 35 ans ? » Son enquête s'appuie sur le fait que les assureurs refusent d'assurer la téléphonie mobile... Le livre explore les raisons pour lesquelles le portable est perçu comme un élément de sécurité et démontre qu'il s'agit d'un mythe... Il donne des propositions pour limiter les dégâts et pour faire sortir les ados de cette dépendance, à commencer par supprimer le portable du parent !

Pour nombre d'ados, la consommation du portable devient un rituel initiatique nécessaire au passage à l'âge adulte, une pratique socialisante sans laquelle l'adolescent a le sentiment de se marginaliser de sa communauté... Quand elle n'est pas fortement encouragée par les parents eux-mêmes qui se rassurent par cette «laisse» ...

Des mesures de gestion de risques s'imposent donc.

Se rajoutent aux ondes du portable, bien sûr, les ondes émises par les antennes indispensables à leur fonctionnement. Certains pays européens (mais pas la France) ont adopté des

normes strictes de puissance émettrice de ces antennes pour protéger la santé des personnes. La téléphonie marche aussi bien, il faut simplement plus d'antennes et donc cela coûte plus cher.

Enfin, pour couronner le tout, il faut savoir que des enfants meurent dans les mines de « coltan » (minerai très rare indispensable à l'électronique) au Congo, pour que les nôtres puissent jouer sur leur console de jeu ou se brûler le cerveau avec leurs portables! Canal + a diffusé un reportage en décembre 2007 sur ce sujet «Du sang sur nos portables».

Il existe des sites et des livres pour vous informer, et vous permettre de faire vos choix en toute connaissance de cause !

«Les Branchés du portable» François JAUREGUIBERRY, Sociologie d'aujourd'hui, PUF

Dossier noir de la téléphonie mobile «Ces ondes qui tuent, ces ondes qui soignent», Jean-pierre LENTIN, Ed . Albin Michel

[www.priartem.fr](http://www.priartem.fr)  
[www.criirem.org](http://www.criirem.org)

Sources : Associations « Robin des toits », « CRII REM » et « Agir pour l'environnement »

■  
Ghislaine GUIGNIER



**Pour ceux qui ne peuvent pas se passer du portable, voici les précautions proposées par l'association «CRII REM» ( centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques): 12 bons réflexes pour limiter l'exposition aux ondes du portable.**

- 1/ Pas de portable pour les moins de 15 ans
- 2/ Ne jamais approcher un portable en fonctionnement du ventre d'une femme enceinte ou à moins de 20 cm de tout implant métallique, cardiaque ou autre.
- 3/ Choisir un portable dont la valeur de DAS est la plus basse possible, soit inférieure à 0.7 W/cm<sup>2</sup> ou kg (demander au vendeur ou aller voir sur le site de l'association)
- 4/ Ne pas porter son téléphone à hauteur ou contre son coeur, l'aisselle ou la hanche ni près des parties génitales.
- 5/ Toujours utiliser «l'oreillette filaire»
- 6/ Limiter le nombre (5, 6 par jour) et la durée (2, 3 minutes) par appel.
- 7/ Ne téléphoner que dans des conditions de réception maximum (au moins 4 «barrettes» de réseau, pas moins)
- 8/ Ne pas téléphoner en vous déplaçant, ni à pied, ni en véhicule, ni en vélo, ni en bateau, ni à cheval etc...
- 9/ Ne pas téléphoner en voiture, même à l'arrêt ou dans tout autre infrastructure métallique (répercussion des ondes maximale par l'effet «cage de Faraday»)
- 10/ A la réception ou à l'émission d'un appel, éloigner le plus possible le portable de vous en le tenant à la verticale tant que la lère sonnerie n'a pas retenti ou l'indication que vous êtes en connexion.(durant ces quelques secondes, le portable émet au maximum de sa puissance pour trouver l'antenne la plus proche)
- 11/ En public, éloignez-vous pour éviter l'exposition passive de vos voisins.
- 12/ La nuit, ne jamais conserver un portable allumé ou en recharge à moins de 50 cm de vous.

**Propositions pour limiter l' exposition au wifi :**

- 1/ En cas de box Wi-fi utilisée à domicile, avec un ordinateur fixe, désactiver l'option Wi-fi et préférer un câble réseau pour relier l'ordinateur au modem.
- 2/ Ne pas entrer en contact avec la borne Wi-fi, s'en tenir à une distance respectable, au moins 1 mètre par exemple, afin de réduire l'exposition des personnes les plus proches (tout dépend bien sûr de la puissance de la « box »). Plus la puissance rayonnée est importante, plus « la distance de sécurité » augmente).
- 3/ Ne pas laisser les enfants poser sur leurs jambes ou sur leur ventre un ordinateur portable connecté en mode Wi-fi. Au contact de la peau, donc au plus près de la source des émissions Wi-fi de l'ordinateur, la dose de rayonnement subi serait équivalente à l'exposition d'un téléphone mobile, dont l'usage est déconseillé pour les enfants de moins de 15 ans.  
(recommandations du Mobile Telecommunications and Health Research, organisme britannique cofinancé par le gouvernement et les opérateurs mobiles).
- 4/ Ne pas se positionner entre la borne Wi-fi et les ordinateurs qui s'y connectent, de façon à ne pas « couper » le faisceau en interposant son corps au milieu.
- 5/ Concernant les téléphones Wi-fi, limiter le nombre et surtout la durée de vos appels en situation Wi-fi. Tous les conseils de précaution concernant les usagers de téléphone mobile GSM ou UMTS restent valables. (cf recommandations de la Fondation Santé Radio Fréquences)
- 6/ Éviter une exposition permanente en laissant fonctionner votre boîtier 24h/24. Pensez à le débrancher chaque soir. Ce conseil est d'autant plus valable chez un particulier et/ou en appartement. Comme tout rayonnement électromagnétique, vos voisins sont exposés à une « pollution passive » lorsque le Wi-fi fonctionne.

Je n'ai pas trouvé de précautions possibles pour les voisins d'antennes...

# Régénérer les Cévennes... (2<sup>ème</sup> partie) : De la châtaigne à la planche, des techniques à mettre en place...

*Les châtaigneraies à bois des Cévennes sont largement sous-exploitées et sous-évaluées. La faute à un manque de « sylviculture » dans les décennies passées, qui a abouti à des forêts d'aspect très irrégulier, issues des coupes pour le tannin (« bouscas ») et des anciens vergers à fruits laissés à l'abandon, dans lesquels tout a poussé, sans aucune intervention. Pour redonner « vie » et remettre sur les rails de la production forestière certaines parcelles, plusieurs techniques existent, que les propriétaires-producteurs doivent connaître et maîtriser. L'amélioration qualitative des forêts de châtaigniers en Cévennes est à ce prix et le développement de la filière locale également. Le CRPF fait le point sur les techniques de sylviculture les plus adaptées aux châtaigneraies.*



## Taillis ou futaie ? Station favorable ou défavorable?

**L**a première chose à faire lorsqu'on est devant une parcelle de châtaigniers qu'on souhaite gérer pour le bois est de déterminer si l'on se trouve en face d'un taillis ou d'une futaie. A priori rien de plus simple : le taillis est constitué de plusieurs tiges issues d'une même souche tandis que la futaie est constituée par les arbres ayant poussé directement à partir d'une châtaigne (donc sans souche pour l'instant). En Cévennes, on se trouve pourtant souvent dans un cas intermédiaire, où des brins de taillis, issus des vieilles souches des anciens vergers, se mélangent avec des brins de futaie, plus ou moins jeunes, droits et vigoureux.

Dans ce cas, difficile de trancher entre taillis et futaie !

Il faut également regarder si le sol convient à la production de bois de châtaignier. Une première idée peut

venir de l'observation de la hauteur des châtaigniers adultes : s'ils dépassent 14 mètres de haut, c'est plutôt bon signe quant à la « fertilité forestière » du sol. Si ce n'est pas le cas, il faut effectuer un diagnostic plus complet, à l'aide d'un conseiller.

## Vous avez dit « tige d'avenir » ?

Même dans les peuplements irréguliers, mélangeant taillis et futaie, il y a souvent des tiges d'avenir qui peuvent être mises en valeur. Comment les reconnaître ?

Ce sont des tiges jeunes (moins de 20 ans), vigoureuses, à l'écorce lisse (presque blanche), parfaitement droites et présentant le moins de nœuds possibles. Le feuillage de leur arbre doit avoir atteint ou dépassé ceux des arbres plus vieux, ce qui prouve la vigueur de leur croissance et leur capacité à réagir positivement aux travaux qui vont être entrepris à leur profit (opération de « détourage »).

## Schéma-type de sylviculture des taillis de châtaigniers

La coupe de régénération intervient quand les arbres ont atteint les dimensions et la qualité souhaitée. Suivant la fertilité du sol sur lequel ils poussent, ainsi que la sylviculture pratiquée, cela se produira entre 30 et 50 ans, ce qui est rapide pour une essence feuillue en France.



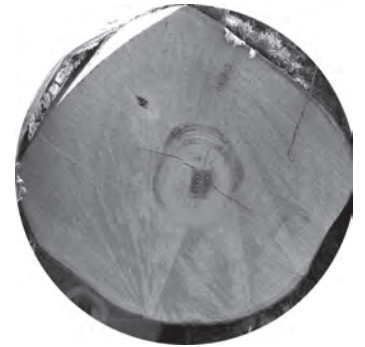
L'arasement consiste à couper les souches le plus au ras possible du sol, au moment de l'exploitation ou juste après. Cela permet à certains rejets d'être plus vigoureux, voire de « s'affranchir » de la souche et de former leur propre système racinaire.



Les éclaircies successives favorisent en particulier la croissance en diamètre. Elles diminuent le risque de contamination par le chancre, en éliminant les arbres trop atteints ou dépérissants. A ce stade, les arbres coupés sont vendus (piquets, chevrons, petite menuiserie...).



Le dépressage permet de diminuer le nombre d'arbres et de concentrer l'accroissement sur les meilleurs d'entre eux, en leur offrant plus de lumière, d'espace et d'eau. Les arbres restants poussent plus vite et plus droits. Généralement, les arbres coupés sont laissés par terre car ils sont trop petits pour être vendus.



Par le passé, le chancre de l'écorce et la maladie de l'encre (1ère et 2ème photo, en partant de la gauche) ont causé des dépérissements importants en Cévennes.

Aujourd'hui encore, cette « épée de Damocles » fait parfois reculer les propriétaires. Pourtant, des travaux récents ont montré que, au moins vis-à-vis du chancre de l'écorce, une sylviculture dynamique était la meilleure des préventions. C'est également le cas pour le problème de la « roulure » (3ème photo en partant de la gauche), qui détériore la qualité des bois. Là encore, l'idéal est de produire des bois qui poussent de manière régulière, en pratiquant une sylviculture dynamique et des interventions d'amélioration fréquentes. Dans ces conditions, le bois est homogène et sa qualité est optimale (photo de droite). Et sa valeur aussi...

## À RETENIR :

Pour établir ce diagnostic, contactez les conseillers forestiers du CRPF ou téléchargez les fiches techniques spécifiques au châtaignier, sur le site Internet ([www.crpf-lr.com](http://www.crpf-lr.com)).

## POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez et téléchargez gratuitement les fiches techniques sur le site Internet du Centre Régional de la Propriété Forestière du Languedoc-Roussillon :

[www.crpf-lr.com](http://www.crpf-lr.com)  
ou participez aux journées d'information et aux stages de formation régulièrement organisés dans les départements.

CRPF Lozère :  
04 66 65 26 79 ou  
[lozere@crpf.fr](mailto:lozere@crpf.fr)  
CRPF Gard :  
04 66 60 92 93 ou [gard@crpf.fr](mailto:gard@crpf.fr)

## ●●● N'oublions pas les autres paramètres...

Taillis, futaie, station, tige d'avenir, éclaircie, détourage...

Au-delà des préoccupations techniques, il faut aussi s'assurer que l'exploitation et le transport des bois seront possible, depuis la parcelle que l'on souhaite gérer. L'existence d'une piste forestière non loin (< 200 m) et d'une voirie publique permettant le transport des bois sur les camions est indispensable. Si ce n'est pas le cas, il faut créer, en commun avec les voisins, une piste forestière pour desservir les parcelles. Ou alors envisager des modes de valorisation alternatifs, comme la scie mobile par exemple. Dans tous les cas, il est utile de se regrouper pour agir.

## Eclaircie, détourage, coupe... un panel de techniques à connaître

Le « cycle » classique de gestion des taillis de châtaignier est proposé dans les schémas page précédente

Il part d'une coupe rase, de plus ou moins grande dimension, suivie d'interventions régulières permettant de réduire la densité des arbres petit à petit, jusqu'à n'avoir plus que les

meilleures arbres, peu branchus et droits, ayant poussé régulièrement.

Dans le cas de peuplements irréguliers, où des tiges d'avenir sont présentes, on peut travailler uniquement à leur profit, en éliminant autour d'elles les tiges qui les gênent. Cette opération est appelée « détourage ».

Si de vieux arbres greffés, souvent dépérissants, gênent la croissance des jeunes tiges, on peut en tailler les grosses branches (les couper entièrement serait trop cher, inutile d'un point de vue technique et dommageable d'un point de vue écologique). Ces opérations ont toutes un coût, parfois élevé, qui peut toutefois être réduit si le propriétaire réalise lui-même les travaux, réussit à vendre du bois (pour le chauffage par exemple) ou se regroupe avec les voisins de parcelles.

Nicolas LUIGI (CRPF)







*L'origine des drailles est quelque peu obscure mais beaucoup sont d'accord pour dire que le sens le plus ancien est chemin. Des chemins qui suivent les crêtes des montagnes, la ligne de séparation des eaux, qui empruntent les cols des pays à traverser.*

*Ces chemins furent, à l'origine, tracés par le piétinement des hordes d'animaux sauvages (mouflons, chèvres, bœufs, chevaux) en migration pour rechercher des herbages qui manquaient dans les plaines. Plus tard, les hommes de la préhistoire, les chasseurs du paléolithique suivirent ces chemins en quête de gibier.*

*Et puis, l'homme apprivoise ces animaux et les accompagne durant les migrations forgées dans leur instinct.*

*Après, tout va très vite, l'animal domestiqué perd peu à peu son instinct et les rôles s'inversent; c'est l'homme qui conduit le troupeau vers les terres hautes, empruntant ces chemins ancestraux que l'on appelle drailles.*

*Tout le long de la draille se trouvent des lieux connus des bergers.*

*Le triadou : endroit où les troupeaux sont séparés.*

*Le pausadou : endroit où les bêtes se pausent, récupèrent.*

*L'arracadou : endroit où les bêtes passent la nuit; il y a souvent un parc. Chaque matin celui-ci est balayé et les « pécoles » ramassées et mises en sac. Appelé Migou, ce fumier sera vendu aux horticulteurs du pays niçois pour les fleurs.*

*Le chauradou : endroit où les brebis, à cause d'un soleil trop chaud, d'un temps trop lourd, chômeent, la tête en bas, à l'ombre du corps des voisines. Dans certains pays, elles se mettent à l'ombre d'une « jasse » ou dans un bois.*

*La Destourbe : Ce nom trouve son origine dans le fait que des coquins profitaient d'un passage étroit pour prélever en cachette, une bête ou deux, voire plus.*



## Vocabulari a l'entorn del camin

Un chemin: Un camin

Un chemin empierré: Una calada

La draille: La dralha

Un sentier: Un carreiron, un caminòl, un viòl, un sendièr

La poussière: La posca, la polvèra

Un tournant: Una virada, un recoide

Les lacets: Los vira-revira

Le fossé: Lo valat, la gandòla

Une côte: La còsta

Le raidillon: Lo rapalhon

La descente: La davalada.

Expressions:

Aller chacun de son côté: Anar cadun so camin

Chemin faisant: (tot) Camin fasent

Prendre le plus court chemin: Prener l'acorchi o la corcha o la corchièra

Prendre le mauvais chemin: Se mal endralhar

Prendre le chemin le plus long: Far lo torn de las Rogasons

Suivre le bon chemin: Tener la rega

Rebrousser chemin: far rèire-pè; revirar camin

Faire du chemin: Ganhar país; far tirar

Se frayer un chemin: Enregar lo camin

Dévorer le chemin: rasclar de davant; gratar camin

Chemin sans issue: camin sens virada; camin d'enlòc

« Passe ton chemin »: « Passa que t'ai vist »

Etre au bout du rouleau: èsser a cap de camin; èsser a calòs

Etre dans l'embarras; Esser als quatre camins

## Las fièras de la loga

Las Airas, liòc fòrça conegut, bastit sus la dralha de Lengadòc, èra un liòc ont lo monde se trobavan lo darrièr dimenge de setembre o los dos primièrs dimenges d'octòbre per se logar coma pastres o castanhaires . Parèis que quora la pacha èra facha, lo logat laissava quelques vestits a l'emplegaire coma gatche!

Mon paire m'aviá dich que dusca la darrièra guèrra, la Crotz del Bertèl èra un liòc de fièra, un liòc de loga, lo mai important . Los jornalièrs que cercavan trabalh venian aquí per se far emplegar coma dalhaires, segaires, vendimiaires, manhans mas tamben per montar lo tropèl a l'estiva. Aicí, aquela loga se desbanava lo 22 de març per la mai bèla e lo 12 d'abril per los qu'avian fach fogaça lo primièr còp.

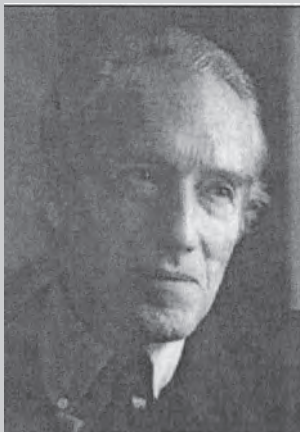
*Les Ayres, hameau très connu, bâti sur la draille du Languedoc, était un lieu où les gens se retrouvaient le dernier dimanche de septembre ou les deux premiers d'octobre pour se louer, offrir leur service, comme bergers,*

**Pèire que tond amb las cisalhas.**



## Rencontre avec Antigone au Pont de Montvert...

**R**encontrer ANTIGONE au Temple de Pont de Montvert c'était en 2002. Cela s'appelait: « de Romainville à Romainville en passant par la Lozère », mis en scène et joué par les enfants MESGUISH, réécrit par Philippe Fenwick pour un spectacle de tréteaux, c'est une rencontre extraordinaire. Ces jeunes comédiens refaisaient à leur manière l'expérience



de Molière, parcourant la France à pied, non pas en charrette mais avec leur camion technique les précédant dans les villages, la moitié de l'équipe marchant un jour l'autre s'occupant de l'installation technique, du ravitaillement des troupes, et de la tambouille.

Cette expérience théâtrale unique dans sa fraîcheur a ouvert ma curiosité sur ce mythe et j'ai découvert Henri Bauchau.

Lire Bauchau, ŒDIPE sur la route, ANTIGONE, DIOTIME et les lions, ses journaux, sa poésie, enfin plus récemment « l'enfant bleu », « le périphérique », c'est entrer dans un monde d'écriture inspirée, écrite sous influence de ses perceptions, intuitions, et sous la dictée de ses rêves.

Le personnage d'Antigone dans l'œuvre est majeur : Antigone c'est la vie qui va de l'avant, c'est la réalisation de soi en suivant sa route ; Antigone c'est la colère vif argent, la colère qui ose affronter l'inacceptable et le combattre. Antigone c'est le principe féminin, elle ne se retourne pas, elle fait ce qui doit être, féminine, folle et poétique.

Antigone dit d'abord oui à la vie, au futur, à la beauté, elle n'est pas raisonnable au sens commun du terme, elle est dans le refus de toute manifestation du pouvoir, toutes les guerres.

Au delà du mythe et de la psychanalyse, Bauchau dessine un portrait de la femme à l'amour inconditionnel, qui cherche son unité, sa raison d'être et va de l'avant jusqu'à la mort.

■  
Annah LANTIERI



Je suis Antigone  
Antigone ensevelie  
Coupée à jamais  
Des vivants

Entre le monde et moi  
Il n'y a plus que la clarté  
Tremblante  
De trois torches

Toutes les voix  
Se sont éteintes  
J'ai peur  
Du noir

Antigone  
L'infatigable  
Marcheuse  
N'est plus

Sur la route  
Je ne verrai plus  
Personne  
Je ne parlerai plus  
A personne

J'entre  
En solitude  
Et j'ai peur  
J'ai souvent pensé à la mort  
A la solitude  
Jamais

Traînée, entraînée  
Par les autres  
C'est à bout de forces  
Que j'entre en solitude

Et que je tombe

Il ne faut pas  
Surtout pas que je tombe  
Et déjà  
Je suis tombée

Relève-toi  
Antigone  
Je ne peux pas...

Relève-toi !  
Il faut...

Il faut ?  
Qui me donne cet ordre  
Contre lequel Grandit  
Ravageant mon corps  
Une terrible  
Et brusque colère

Je crie : Non ! Toujours : Non!  
A Créon le roi charogne

Non ! J'ai le droit  
D'être tombée  
J'ai le droit, non ?  
D'être couchée  
Sur le sol dur et froid  
De ma tombe

Tout est dur, ici  
Sauf l'espérance de l'oreille  
Qui n'entend plus ma voix  
perdue  
Mais le rythme sourd, le chant  
libre  
De mon cœur en ténacité...



Chante chante  
Ce qui est  
Chante  
Ce que tu es  
Amour  
Patience et liberté  
Liberté qui délivre  
L'autre  
En toi  
Et toi  
Dans l'autre

Peuples de loups  
Voyez ce temps  
Tel que vous l'avez fait  
Le temps de la menace

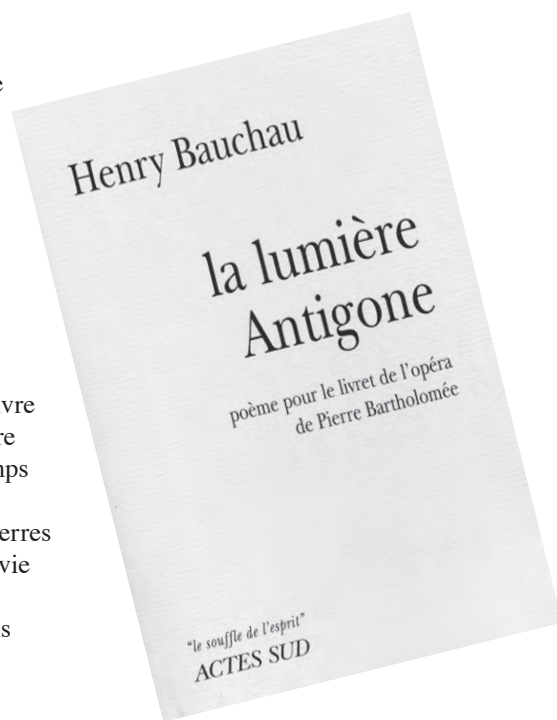
Menace de l'argent  
Qui mange ou qui manque  
Pouvoir et violence  
L'atome et la bête  
Epouvantail  
En ogre de papier

Menace de la performance  
De la vie en parts de marché  
Sous l'impudique surveillance  
De nos machines menaçantes

Sourire acharné  
Je ne vis pas sous la menace  
Musique me suffit pour vivre  
Et je me ris des joies  
risibles  
Des repus de la dominance  
Je peux danser, je peux  
chanter  
Me faire entendre, aimer,  
rythmer  
Rêver le rêve musical

Pensons, remettons nous à vivre  
La gaieté dans la beauté sobre  
Peuples du monde si longtemps  
Si souvent trompés, dominés  
Massacrés dans de tristes guerres  
On peut changer, changer la vie  
Par le travail de la pensée  
Et par la pensée de nos mains

Musique d'amour mesuré  
Protège la terre plurielle  
Eclaire en nous, douce raison  
La lumière Antigone



- Lieu isolé propice aux Assemblées du Désert
- Champ d'un combat dans la Guerre des Camisards
- Implantation d'un maquis durant l'Occupation

## CHAMPDOMERGUE



### UN HAUT-LIEU de LA MÉMOIRE CÉVÉNOLE

Collection : « Rendez-vous aux 3 Fayards »

## Champdomergue

*Un haut lieu de la mémoire cévenole*

**R**oger LAGRAVE vient de publier une plaquette sur ce territoire aux limites des communes du Collet de Dèze, de Saint Privat de Vallongue et de Saint Fréal de Ventalon.

Sur ce lieu isolé, entouré de murs en pierres sèches, se sont déroulées des assemblées du désert, la première bataille de la guerre des camisards en 1702, et se sont rassemblés en 1943 – 1944, pendant les années noires, les maquisards, résistants.

L'ouvrage illustré de copies de documents d'époque et de photos où apparaît la bâtisse à son origine et telle qu'elle est devenue, est en vente chez l'auteur pour 3,50 € (Editions Gévaudan-Cévennes, La Salle Prunet – 48400 FLORAC).

E. PASSEBOIS

## Fraissinet Conseil municipal du 25 mai 2009

### Présents :

Allier Jean Pierre, Mazoyer Thierry, Bjornson-Langen Nils, Molines Dominique, Comandre Paul, Roure Gilbert, Comandre Yves, Thoyer Jean Marie, Durand Eugène, Lion Marie, Serviere Isabelle.

Excusée : Folcher Christelle

Election européenne du 7 juin 2009 :

Le planning de présence est fait pour cette journée.

### Travaux en cours

- Rûnes : La maçonnerie du four est terminée, les portes doivent être posées rapidement. La finition des travaux du moulin doit être terminée le 15 juin et le terrassement suivra.

- Fraissinet de Lozère : Tous les réseaux sont terminés, il a été posé 18 boîtes Siphoides et 5 regards d'assainissement. Les travaux de maçonnerie sont en cours, et la fin définitive des travaux est prévue fin juin. Le nettoyage des prises d'eau a été effectué par des contrats verts.

- Racoules : La fin des travaux est prévue fin juin

- Route de Viala : Une seule réponse d'entreprise a été reçue, Rouvière. Il est moins disant que l'estimation faite par la mairie donc choisi.

- Pré du moulin : L'éclairage public sera terminé fin juin. Le nettoyage des espaces verts a été effectué par des contrats verts.

- La Brousse : Le programme de voirie n'a pas été attribué, le fauchage des voies communales est fait par Gonny fin juin.

- Sentier Du Viala : D. Molines Et G. Roure doivent répertorier les travaux à effectuer.

- Terrain de la ZA

Le dernier terrain a été attribué à Mr Grassin (bois de chauffage, bois de clôture), la promesse de vente a été signée. Pour le terrain de Trombini, le permis de construire va être déposé dans les jours à venir. De la Rossa a payé son acompte.

- Cession gratuite de Jérôme Dubost :

le terrain de Jérôme Dubost a été découpé en 3 lots constructibles, une petite cession gratuite est faite à la marie, il faut passer chez le notaire.

Vente d'une parcelle à Olivier Commandré

La mairie accepte la cession de la rampe à Olivier Commandré, sous réserve de laisser le passage de l'eau et que les frais relatifs à la cession soient supportés par l'acquéreur.

### Schéma d'assainissement

- À Plaisance, une inspection de nuit a été effectuée, tout est en ordre, il n'y a pas de fuites.

- Pour Fraissinet de Lozère, 2 variantes sont étudiées pour la place de la station. Dans les 2 cas il faut prévoir un chemin d'accès du Coubioul à la fosse actuelle. Une réunion est prévue vers le 15 juin.

- À Rûnes, Nils Bjornson Langen informe d'une fuite d'eaux usées à gauche de la maison Afflatet. Il prend contact avec Patrick Pantel et Elie avant de voir quelle intervention sera à effectuer.

Projet Pré du Moulin. Le projet d'une « Maison de santé - Résidence service » prend forme. Confirmation pour le taxi et ambulance, le kinésithérapeute. Des contacts positifs ont été pris avec la maison de la mutualité pour la venue d'un dentiste et il y a d'autres intéressés tels un coiffeur, une esthéticienne et une pédicure. La proposition de ce centre a été présentée à la Communauté de Communes. Malgré les réticences du Pont de

Montvert, un projet multipolaire incluant les projets du Pont de Montvert pourrait être porté par la Communauté de Communes. Une réunion de bureau de la communauté de commune avec le Pont de Montvert est prévue le 8 juin.

- Chemin des Clauzes. Le problème est de savoir où faire passer le chemin et comment le financer. Il semble qu'il faudrait étudier le projet sous l'aspect chemin agricole, ce qui permettrait d'obtenir des subventions. Jean Marie Thoyer présente une étude sur 3 chemins possibles réalisés avec À Molines, il semble que le meilleur serait le N° 3 (départ au plus proche du pont Rûnes). Il faut prendre contact avec les propriétaires des terrains, puis voir les possibilités.

### Questions diverses

- La prochaine réunion de la communauté de communes a lieu le 27 mai à St Frézal de Ventalon. Maison de Marie : Il a fallu bien appuyer le dossier, mais il semble en bonne position et on est en attente de réponse. Après une étude faite dans le département, la maison de l'emploi du Pont de Montvert est une de celles qui marche le mieux.

- Transport à la demande : Le système est reconduit pour un an puis un nouveau cahier des charges s'appliquera. Le conseil général a envoyé aux différentes communes une facture pour le déneigement (3375 €) en disant faire cadeau du transfert, or pour notre commune nous avons utilisé ce matériel en transit. Nous le ferons remarquer.

- Journées du patrimoine les 19 et 20 septembre, Jean Pierre Allier propose de présenter l'église de Fraissinet et le Four à pain et le Moulin de Rûnes. Accord du conseil. Exposition des peintures de Jacques Rouvière : 25 juillet au 1er août dans l'église.

- Factures d'eau, il semble

que nous ayons des impayés à relancer.

- Entretien du chasse neige : Appeler l'atelier d'Aurillac pour faire une révision complète avec réparation de la boîte à vitesse. Voir avec Guy pour réaliser l'entretien courant moyennant rémunération.

Le prochain conseil fixé le Lundi 22 juin à 21 h sera précédé à 18h d'une réunion d'une commission sur les noms de rue et les chemins de randonnée.

- Crépi de la mairie sur la façade est : lancement de la procédure auprès des assurances (garantie décennale).

Compte rendu et convocation des conseils municipaux seront à accrocher sur les panneaux dans les hameaux.

## Fraissinet Conseil municipal du 22 juin 2009

### Présents :

Allier Jean Pierre, Bjornson-Langen Nils, Molines Dominique, Comandre Paul, Roure Gilbert, Comandre Yves, Durand Eugène, Lion Marie, Serviere Isabelle. Folcher Christelle

Excusés : Mazoyer Thierry Thoyer Jean Marie

Secrétaire :

Dominique Molines.

### Travaux en cours

- Rûnes : La toiture du moulin est terminée. Bali doit poser les portes et Rouvière doit aménager les espaces environnants.

- Fraissinet de Lozère : Tous les aménagements en maçonnerie sont terminés. La grave émulsion va être posée puis les bandes structurantes et enfin

l'enrobé. Il est décidé de mettre le banc près du tilleul.

- Racoules : La fin des travaux est prévue fin juin

- Route de Viala : Rouvière a réalisé les élargissements prévus.

- Pré du moulin : L'éclairage public n'a pu être fait car une gaine est aplatie. A voir avec l'entreprise Rouvière.

- La Brousse : TPCR va réaliser l'enrobé avant l'été. le fauchage des voies communales est fait par Gonny fin juin. La réunion avec le SDEE a lieu le 24 juin à 15h (Gilbert ira).

- Sentier du Viala : D. Molines et G. Roure ont balisé le chemin et répertorié les travaux à effectuer.

- Cession gratuite de Jérôme Dubost. La délibération est transmise et l'affaire est au notaire.

Vente d'une parcelle à Olivier Commandré et d'une autre à Josette Costes

La mairie a fait passer le géomètre (Fages) pour les documents cadastraux.

- Schéma d'assainissement Réunion programmée le 10 juillet à 10h.

- À Rûnes, Nils Bjornson Langen avait informé le CM d'une fuite d'eaux usées à gauche de la maison d'Afflatet. Il est demandé à Rouvière d'intervenir.

- Projet Pré du Moulin La réunion du bureau de la communauté de communes a débouché sur la présentation des projets de chaque commune et de celle de M Dautry Docteur qui va rencontrer pour nous le directeur de la faculté de médecine et les directeurs des centres hospitaliers de Montpellier. Outre le projet d'une « Maison de santé -Résidence service » de Fraissinet de Lozère qui semble comporter de vraies perspectives, une étude réalisée pour le Pont de Montvert s'orienterait vers des centres d'accueil de personnes (enfants ou adultes) atteintes de maladies telles que l'obésité, l'anorexie, le diabète (Centres aérés diététiques, ...).

Des projets plus importants pourraient aussi concerner la maladie d'Alzheimer ou l'autisme mais demanderait certainement des compétences médicales difficiles à trouver dans notre territoire. La C de C est prête à porter un projet multi-polaire pouvant s'étaler dans le temps.

- Chemin des Clauzes Le projet par le bas (entre Pont Runès et Rûnes) semble de plus en plus réaliste. Une réunion sera organisée entre le maire et deux adjoints et la famille Pantel (Patrick, Bernard et Jean François). Un bouchage des trous a été réalisé par TPCR sur le chemin actuel.

- Journal et réunions estivales: Après débat il est décidé de prévoir la rencontre estivale à Rûnes le 14 Août 2009. Une rencontre entre les administrés qui le voudraient et les élus aura lieu de 18 à 19 h puis discours et apéro traditionnel.

Les articles du journal sont programmés.

- Proposition de Mathieu Boutet de travailler comme employé communal ; le débat fait ressortir une assez grande satisfaction de faire plutôt travailler les artisans, les agriculteurs ou les employés de l'ASA DFCl. D'autres pensent que le financement d'un tel emploi est lourd à assumer. Par contre le Conseil est prêt à faire travailler Mathieu pour certains travaux mais sur son statut actuel. La discussion reste ouverte notamment sur des tâches de fontainier

- Mur à reprendre au Viala M Costa nous a informé d'un mur qui s'écroule au Viala. Le conseil consulte les quatre artisans de la commune aptes à remonter ce mur pour le réaliser avant fin juillet.

- Panneau indicateur des Menhirs et du Lac de Barrandon à poser à Rûnes : Nils fait cette proposition qui est approuvée et qui sera transmise au Conseil Général par le Maire.

- Haut Débit : Le maire a participé à une

réunion à Alès et les projets d'implantation des pylônes ont été présentés ; une réunion aura lieu sur le terrain en juillet pour être mis à l'automne

- SIVU de l'Estournal : J-Pierre et Christelle ont participé aux deux réunions pour établir règlement, tarif et fonctionnement de l'école (garderie, cantine, ..)

- Noms des rues et projets de sentiers. Un groupe de travail a travaillé sur ces sujets et propose de créer un sentier Rûnes La Brousse Finiels et deux petits circuits de balade, un autour de la Pare à Racoules et un en bord du Tarn en liaison avec Plaisance.

- Des noms de rues ont été proposés pour chaque village et seront proposés à la concertation lors de la rencontre du 14 août.

Si l'on arrive à un consensus le conseil délibérera et il sera alors créé des numéros pour chaque rue, chemin ou quartier

Questions diverses

Communauté de Communes ce mercredi 24 juin à 17h au Pont de Montvert.

Pont de Montvert  
Conseil municipal  
du 27 mars 2009

*Présents : Sophie Pantel, Cathy Pantel, François Folcher, Frédéric Folcher, Albert Douchy, Maurice Plagnes, Alain Jaffard, Rachel Cayrac, Yves-Elie Laurent, Delphine Desnaud*

*Excusés : Maryse Bres*  
*Secrétaire de séance : Albert Douchy*

• Affichage : un problème de clé a créé des retards dans l'affichage dans les villages, François Folcher va tenter de faire des doubles.

• Scout : un camp de scout s'est proposé de venir séjourner 15 jours fin juillet gratuitement au camping en échange de 10 jours de travaux. Le conseil leur proposera le nettoyage du captage de Caguefer ou celui du béal du camping.

• Façade maison Odier : l'entreprise réalisant les travaux a demandé que la mairie prenne un arrêté afin d'interdire le passage des camions durant les travaux, soit pendant trois semaines. Le conseil ne souhaite pas bloquer l'activité économique autant de temps et va négocier avec l'entreprise.

• Médecin : le médecin du Collet de Dèze tiendra des permanences le mardi et le vendredi de 17h à 19h. Parallèlement la mairie recherche encore un médecin permanent.

• La meule de Mr Albrecht : Mr Albrecht recevra 2 courriers de la mairie : un pour le dédommager du coût des tuyaux pour son adduction d'eau et un pour lui demander une facture de la meule restituée qui n'est pas celle qu'il avait prise afin d'éviter à la mairie d'être éventuellement complice de recel.

• Festival international des métiers d'art : de nombreux habitants ont accepté de prêter leur cave ou garage pour l'événement qui se déroulera le 11, 12 et 13 juillet, ce n'est cependant pas suffisant pour accueillir tous les artisans (60) ; la mairie va continuer de solliciter les habitants du Pont ayant un garage ou une cave.

• PLU : analyse des offres pour la réalisation du PLU, 4 offres ont été reçues. Le choix se fait au mieux disant sous 3 critères: - le volet technique (50%) - le prix (40%) - le délai (10%). L'entreprise retenue est Synergie Territoriale qui a aussi une compétence agricole.

• Budget de la Communauté de Communes : fonctionnement 210 760€; investissement 2 000 000€

- Rencontre avec Simon Royer: ce dernier propose 3 projets d'animation estivale : le 18 juillet une journée « CAMISARD », une autre journée sans date fixée pour une conférence sur la bête du Gévaudan, et l'organisation d'un mini salon de la BD, le conseil est favorable et le met en relation avec l'OT
- « BOUSTIFLY » : P. Pelatan a signé le bail commercial pour le snack et demande une autorisation d'occupation du domaine public de 10 m<sup>2</sup> pour sa terrasse. Le banc en granit de l'ancien OT restera à sa place jusqu'aux travaux d'aménagement du quai pour être installé ensuite devant le nouvel OT.
- Sécuriser l'OT : demande de l'OT de sécuriser le devant en créant un espace protégé des voitures ; la mairie va installer quelque chose de provisoire cette année puis quelque chose de plus durable lors des travaux du quai.
- Droit de place : pour la terrasse de « la casba » et petit triangle pour le café du commerce, la boucherie Folcher et Marina, sauf jour de marché et cérémonie au monument aux morts.
- Projet hébergement touristique de Mr Arbot au Pré Platon : l'étude pré opérationnelle laisse apparaître une possibilité de 1700 m<sup>2</sup>, A. Jaffard doit le rencontrer pour le métrage.
- Columbarium : il va être prochainement acheté par la mairie
- 700<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance d'Urbain 5 : la mairie prêtera ses tables à l'association les Amis du pape Urbain 5. Un panneau à l'entrée de Grizac signalera prochainement « village natal d'Urbain 5 »
- Archives : Yves Elie Laurent propose un groupe de travail afin de trier et ranger les archives « Servière » et « Pantel »
- Problèmes des eaux à Grizac: il y a trop d'eau par rapport à la consommation, la stagnation entraîne une baisse de la qualité de l'eau. Assainissement

privé : le cabinet Couet réalise l'étude.

• Entretien chemins : la CC demande à la mairie un état des lieux sur les besoins d'entretiens des chemins de randonnée, Cathy et Delphine sont chargées de ce travail.

• Subvention associations : l'arbre aux abeilles 300€ pour site internet, les sources vives (taichi) 300€, Passe Montagne 1600€, Châtaigne des Cévennes 90€, Les aînés ruraux le montvert 300€, parents d'élèves APE 500€, Au cœur de la cible (fléchettes) 150€, Ecole de Foot 300€, les Accrochés (escalade) 600€, Amis du livre (bibliothèque) 400€, Comité des fêtes 2000€, Felgerolles 100€, USEP 100€, Amac 2000€ (festival), Montvertipontains 200€, Epi de Mains 300€ (Espinassas), ASA DFCI 2360€ (entretien chemins).

• Travaux en cours : -station épuration : fonctionne, les roseaux seront plantés mi avril. Captage Grizac : réception chantier 3 avril. Ancien OT : SARL Eric Auburtin réalise les travaux. WC parking temple : branchement AEP (Eric Auburtin). Réfection routes (PVCG 2009) la Chapelle/Grizac 1<sup>ère</sup> tranche; descente château Grizac ; WC de Felgerolles. Elagage, gîtes: terminé

• Budget de l'eau : fonctionnement excédentaire 27 495,68€, investissement déficitaire 581 370€

Approbation des comptes de 2008

1. sur le budget général :

o Dépenses de fonctionnement: 564 037,90 €

o Recettes de fonctionnement : 748 905,71 €

Soit un résultat sur la section de fonctionnement excédentaire sur l'exercice 2008 de 184 867,81€

o Dépenses d'investissement : 193 653,26 €

o Recettes d'investissement : 193 653,26 €

Soit un résultat sur la section d'investissement excédentaire sur l'exercice 2008 de 68 473,52€

2. sur le budget de l'eau :

o Dépenses de fonctionnement: 17 082,80 €

o Recettes de fonctionnement : 44 578,48 €

Soit un résultat sur la section de fonctionnement excédentaire sur l'exercice 2008 de 27 495,68€

o Dépenses d'investissement : 565 827,27 €

o Recettes d'investissement : 416 691,82 €

Soit un résultat sur la section d'investissement déficitaire sur l'exercice 2008 de 149 135,45€

• Budget 2009 : baisse des taux de subvention cette année ; DGE 30% au lieu de 50% et CG48 45% au lieu de 50%.

Dépenses vote du budget 2009 ; fonctionnement 1 065 272,01€, investissement 730 149,17€

• Liste de dossiers subvention déposés pour 2009 :

-Enfouissement des réseaux secs à Montgros : Programme SDEE: montant total des travaux HT : 52087€, participation SDEE : 22 247€, restant à la charge de la commune : 29840€, subvention sollicitée au titre du programme aménagement de village : 45% de la part restante soit 13 428€ HT, part commune : 16 412€ HT. Calendrier : travaux prévus en accord avec le SDEE pour le mois de juillet.

- auberge de Prat Souteyran : projet visant à créer une auberge en location accession à la propriété qui n'a pas été retenu l'année dernière. Subvention conseil général sollicitée au titre du programme aménagement de village : 44 780,26 euros, Conseil régional au titre de la création économique : 28 246 acquis, Conseil régional au titre de la coopération territoriale : 20 672 acquis, emprunt : 23 424,56, montant total : 117122,82 euros

HT. Calendrier : démarrage 2<sup>ème</sup> semestre 2009 après la constitution du DCE et appel d'offre au printemps.

- Ancien local de l'office de tourisme (snack Boustifly): travaux: montant HT pour cheminée et doublage des murs et plafond: 2 878,88€, subvention sollicitée au titre du programme aménagement de village : 1295,49€. Calendrier : travaux en cours.

- Réhabilitation bâtiment de la poste : Il s'agit là aussi de travaux soit liés à une mise en sécurité (grilles extérieures, façade) soit d'isolation (installation de fenêtres à double vitrage...). Montant travaux HT : 20 545,33, fenêtres : 6X 700 € = 4200 € HT, façade : 8 000 euros, peinture/plâtre: Bert : 3345,33 € HT, grilles extérieures : Servillat : 5 000 €. Montant de la subvention sollicitée au titre du programme aménagement de village: 9 245,39. Part commune: 11 299,94

- Rénovation mairie 2<sup>ème</sup> tranche : Le bâtiment de la mairie accueille aussi la bibliothèque, la cyber-base, la maison de l'emploi, la crèche, la communauté de communes, la maison des associations, la salle de musique. Ce bâtiment n'était absolument pas aux normes notamment l'électricité. Par ailleurs, aucun accès handicapé n'existait, aucun mur isolé, aucune fenêtre en double vitrage....Nous avons malheureusement eu des mauvaises surprises (ex : obligation de déplacer la rampe accès handicap pour respecter la pente de 5% d'où une nouvelle dalle, une partie supplémentaire est à faire alors que nous pensions que les installations étaient correctes...) comme c'est souvent le cas dans des bâtiments très anciens ce qui nous conduit à monter une deuxième tranche de travaux. Montant HT de 34 045 €, accès rampe handicapé:

7760 € HT, électricité/placo/ chauffage : 36000 € chacun = 18 000, maçonnerie infiltration : 285, matériel : 8000 euros, 30% dge : 10 213.5, part commune : 6 809. Montant sollicité au titre du programme aménagement de village : 17022.5. Calendrier : les travaux sont en cours, la fin est prévue au plus tard au 30 juin 2009.

- local chasse : maçonnerie: 1940.30€, fermetures : 5 350.99€, coût total : 7 291.29, part commune : 1458.25. Subvention conseil général aménagement village: 3 281.08 €. Conseil général ped : 2 551.96

- Elagage arbres : Il s'agit d'arbres posant de gros problèmes de sécurité dans le village. Nous avons d'ailleurs déjà à déplorer la chute de l'un d'entre eux sur une maison d'habitation au village de vacances où notre responsabilité a été engagée. Coût HT : 7230 €. Part commune: 3 976.5. Subvention conseil général aménagement village : 3 253.5

- Cimetière : installation de colombarium. Coût HT : 2 000 €. Part commune : 1100. Subvention conseil général : 900. Montant total sollicité au cg48 au titre programme aménagement de villages : 93 206.22 €

- Garages communaux : CG48 acquis : 57 472

- PLU : Montant total : 28 500 € HT. Cg48 : 8000 €(plafond). Pnc : 3 000 € (forfait). Etat : ? Commune : ?

- Prat Souteyran logement : Coût total : 27 415 .08. Dge : 16 000. CG48 : 7 622. Cr : 3 793.08. Commune: 5 483.01 (car achat à amortir aussi dans loyer)

- Etude assainissement conseil Grizac : 1350  
-Centre de secours : carrelage: 6 616

## Pont de Montvert Conseil municipal du 30 avril 2009

Présents :  
tous les membres du conseil

Secrétaire de séance : Rachel CAYRAC

\*Comité des fêtes : Pour le défilé des camisards, des costumes supplémentaires vont être rajoutés et il y a un projet de prolonger le défilé avec une mise en scène le dimanche matin dans le Pont. La circulation sera donc arrêtée à ce moment-là sur le quai (entre 11h et midi). Il y a également un projet d'associer l'école de musique pour un concert le dimanche, sur le quai également.

\*Compte rendu du conseil du 29/03 : il est approuvé après quelques modifications.

\*Projet du Pré Platon : le relevé topographique a été fait et remis à la SA Lozère Habitat. L'esquisse présente une dizaine de lots (dont un pour M. Arbot et un pour M. Chapelle). Sont inclus dans l'opération les frais de viabilisation des lots et les raccordements extérieurs eau EDF. Le projet s'articule autour de lots de 375 m<sup>2</sup> dont 80 m<sup>2</sup> pour la maison. Une délibération est votée pour que la SA Lozère Habitat réalise tous les travaux en tant que délégué du maître d'ouvrage qui restera la mairie. Les dossiers d'urbanisme et de travaux seront élaborés en juin pour que les travaux débutent au plus vite.

\*Chantiers en cours :  
- Station d'épuration : intervention de l'entreprise Sévigné le

29/04 sur le troisième bassin. La plantation des roseaux doit commencer le 11/05. Réunion le 4/05 pour faire le point.

- Captage de Grizac : la réception du chantier a été faite le 3/04, mais il manquait des finitions de l'entreprise Bourrely. De plus, il y a un problème au niveau du compteur, le forage ne rend pas un débit assez important par rapport à ce qui était prévu. La municipalité décide de ne pas payer tant que le problème n'est pas résolu. François et Maurice vont voir avec les entreprises.

- Zone de Fontchaldette : L'entreprise Rouvière est intervenue pour viabiliser les terrains. Trois compteurs d'eau vont être posés et l'électricité arrivera en limite de terrain. Les démarches notariales ont été entamées à la mairie pour la vente des lots.

- Bornes incendie : deux bornes ont été commandées à l'entreprise Rouvière pour la Barquette et le quartier du Chambon (2000€/borne).

- WC public du temple et vidange camping car : l'appel d'offre a eu lieu le 20/04/09. Début des travaux le 4/05 . Huit entreprises sont retenues. Le planning des travaux s'étale jusqu'à la fin de l'été.

- Accès handicapés à la mairie: réalisé par Patrick Rouméjon

- Projet Boustifly (transformation ancien OT) : la partie réalisée par la mairie est finie depuis la mi avril.

- Travaux sur le Stevenson : Alain Molines est en train de réaliser les arrangements entre Finiels et Rieumal.

- Travaux sur la VC1 : le devis d'Yves Servière pour remettre en état le chemin et le rendre à

nouveau accessible est retenu  
- Pont de Bellecoste : les travaux reprendront quand le chemin sera accessible à l'entreprise Chapelle.

- Contrats verts DFCI : ils vont réaliser des travaux sur Grizac et l'Hermet plus autour de la Maison du Mont Lozère. Pour le passage de l'épareuse, la mairie fera appel à Jean Louis Gonny.

- Mission conseil assainissement à Grizac : réunion avec le cabinet Couet et les habitants le 13/06 à 9h30 à Grizac.

- Demande de Patrick Roumejon pour un terrain avant la déchetterie : proposition de la Mairie de la vente d'une partie du terrain avec arrivée d'eau.

- Panneaux PNC de l'office du tourisme : ils seront mis là où Anna Chapelle mettait ses cartes postales.

\*Rencontres internationales des métiers d'art (AMAC) les 11/12/13 juillet 09 : 60 artisans internationaux exposeront dans une trentaine de lieux proposés par les particuliers, avec le soir un repas proposé par Passe Montagne.

\*Préparation de la semaine du goût à l'automne : le repas départemental d'ouverture de la semaine (le lundi soir) se déroulera au Pont et sera ouvert au public. Des cours de cuisine seront proposés aux enfants et aux adultes, ainsi qu'un marché du cèpe. Le samedi soir, il pourrait y avoir des animations autour de soupes à base de champignons.

(Rappel de dates : - 27/05/09 : 18<sup>ème</sup> édition de la journée départementale des enfants organisée par les foyers ruraux sur le thème des métiers d'arts qui se déroulera au Pont. 16/05/09 représentation de musique classique de l'artiste Maurice Bourbon au Pont.



\* Marchés 2009 : il faut mettre un panneau fixe à la Placette avec interdiction de stationner de mi-juin à mi-septembre. Il y aura les mêmes marchands que l'an dernier, sauf le marchand de vin.

Marché nocturne des producteurs le 18/07 et vide greniers organisé par les parents d'élèves et Trait d'Union le 01/08. Marché des artisans d'art le 13/07.

\*Questions diverses :

- Centre de loisirs : il fonctionne avec deux animateurs (Régis Molines et Zora Benoit) et une directrice en CDI, la première personne choisie pour ce poste n'ayant pas convenu, c'est Geneviève Brenac de la crèche qui va la remplacer en dépannage. Le remplissage était de 70% à l'ouverture à Pâques et il y avait 9 enfants pour les 20 places le premier mercredi. Delphine signale que pour l'instant il y a peu d'enfants du Pont inscrits.

- Le Docteur Mélingui a envoyé un courrier signalant qu'elle quitte son logement le 31/07.

- La cérémonie du 8 mai débutera à 11h30.

- Meule du Mazel : M. Albretch devra fournir un justificatif prouvant l'origine de la meule et la remettre à sa place. Par ailleurs la mairie lui propose 160€ de dédommagement pour les frais de raccordement en eau, qu'il a dû effectuer pour son habitation.

- Zone de baignade surveillée : baignade maintenue cet été. Il faudra la préparer.

- La venue du Docteur Frobert du Collet de Dèze est en suspens pour l'instant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Prochain conseil le vendredi 12/06 à 20h30.

## Saint Andéol Conseil municipal du 28 mars 2009

*Tous les conseillers sont présents.*

*Secrétaire de séance :  
Stéphane Clarisse.*

Lecture et approbation du conseil du 13 février

Ordre du jour :

1/ Statuts communauté de communes.

Dans le cadre du projet « chemins de la liberté », initiative du PNC, ayant comme objectif l'identification des sites relatifs à la guerre des camisards, où la communauté de communes sera partenaire dans sa gestion, il est nécessaire que celle-ci modifie ses statuts et prenne la compétence :

« développement économique » paragraphe tourisme : action de valorisation du patrimoine historique et culturel d'intérêt communautaire  
Le conseil approuve à l'unanimité ce projet.

2/ Accès internet wifi sur la commune.

Suite à un appel d'offres mis en place par le Pays des Cévennes, une seule société (messhnet) a fait une proposition. Elle souhaite connaître les personnes intéressées afin de prévoir l'implantation de ses antennes. Un courrier sera envoyé aux administrés.

3/ ASA DFCI

Le programme des travaux réalisés par l'ASA pour le premier semestre 2009 est bien avancé. A prévoir : certains chemins de randonnées, et la reprise de la passerelle entre le Viala et Poussiels.

4/ Mesure du plan de relance  
L'Etat propose, dans le cadre du plan de relance de l'économie, le remboursement de la TVA l'année suivant les investissements au lieu de deux actuellement. Cette mesure pourra être effective sous la condition d'avoir un montant d'investissement en 2009 supérieur à 2008. Le conseil s'engage dans cette mesure.

5/ Travaux - devis

Divers devis sont parvenus en mairie.

Réfection du pont de Chaldecoste : € : porté au budget

Restauration de deux murs à l'Eglise : devis de 12872,55 euros de T.Brasseur.

Une délibération est nécessaire pour le montage du dossier DGE – plan de financement avec le Conseil Général.

Une étude financière pour l'acquisition d'un engin adapté au curage de fossé va être réalisée. L'idée de passer un contrat d'entretien des fossés avec une entreprise sera également examinée et chiffrée.

6/ Vote des taux des 4 taxes

Une augmentation de la taxe d'habitation de 5% et de la taxe sur le foncier bâti de 5 % est proposée. Objectif : envisager un effort fiscal supérieur à 1 et par conséquent s'approcher d'un taux de subvention DGE de 50% (contre 30% aujourd'hui).

La proposition est acceptée par 8 voix pour et une contre (Pierrette COUDERC)

7/ Budget primitif 2009

Lecture est faite par Monsieur le Maire de ses propositions pour le budget 2009. Des précisions sont fournies aux questions des conseillers.

Il est noté les décisions suivantes :

Dépenses de fonctionnement (106199 €) :

augmentation de 25000 € par rapport à 2008

motifs : \* retards sur salaires

2008

prévisions d'augmentation du temps de secrétariat

Recettes de fonctionnements (126152 €) :

+ 2000 € par rapport à 2008 essentiellement sur la ligne contributions directes  
+ 189080 € en virement à l'investissement

Dépenses d'investissement (779363,17 €) :

détaillé comme suit :

\* emprunts et dettes : 7660

\* non individualisées : 69000 (terrains + matériel roulant)

\* Réserve foncière : 296399,74

\* Adductions d'eau : 83385

\* Projet de l'Espinassas : 5000

\* Electrification de l'Adrech : 20000

\* Voirie SDEE : 44238

\* Travaux intempéries novembre 2008: 217680

\* Aménagements de villages : 30000

\* restes à réaliser exercice 2008: 29347

Recettes d'investissement : détaillé comme suit :

\* subventions : 303883

\* emprunts : 221741

\* dotations : 47345

\* virement fonctionnement : 189080

Les détails du budget sont consultables en mairie.

Le budget est voté à l'unanimité.

8/ Travaux et plan de financement

Présentation est faite de deux devis concernant des travaux de réfection de murs de soutènement et de la réfection du pont de Chaldecoste affaibli à sa base. Le total des travaux s'élève respectivement à 16601,15 euros HT et 14915 euros HT.

Le conseil approuve à l'unanimité ces travaux et la demande de financement DGE à hauteur de 30%.

## 9/ Questions diverses

Lecture est faite d'une lettre de Mme Dautry Tessier. Sa demande concerne le nombre de redevances d'eau potable sur Lézinière. Elle souhaite bénéficier des mêmes conditions que le voisinage à savoir le paiement d'une seule redevance au lieu de deux.

Il s'avère qu'il va être indispensable d'établir des règles précises sur les compteurs à installer ainsi que sur le prix du mètre cube prochainement facturé. A ce jour, en l'absence de compteurs, la redevance est un forfait annuel établi par convention avec le conseil général. Le montant de ce forfait lié au taux de subvention sur les investissements sera de 241 euros en 2009.

La demande de Mme Dautry est mise en instance de réflexion. La séance est levée à 22h00.



## Saint Andéol Conseil municipal du 16 mai 2009

### Présents:

Lecat Camille, Mathieu Céline, Schaeffer Pierre-Philippe, Pellecier Hervé, Dautry Jean-Claude, Leclercq Cécilia

### Absents excusés:

Clarisse Stéphane, Mathieu Daniel (Procuration À Mathieu Céline), Coudert Pierrette (Procuration À Lecat Camille)

### Secrétaire de séance :

Leclercq Cécilia

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 28/03/09 à l'unanimité.

Electrification de l'Adrech et de Lou Pountra

Un représentant du S.D.E.E et de l'entreprise Engelvin TP Réseaux, en présence de Cécile Mathieu ont fait le tour du chantier, cela suit son cours. La fin des travaux est prévue pour début juillet 2009.

### Bilan du Programme Voirie 2008

Monsieur Grasset et Monsieur Le Maire se sont rendus sur place. Pour les travaux de la VC 1 sur le virage entre Poussiels et la Route des Crêtes, ils ont remarqué la pose d'un goudronnage de qualité médiocre. Il est prévu que l'entreprise ayant réalisé ces travaux reviendra arranger cette portion.

### Signalisation routière de la commune

Monsieur Grasset nous a proposé un devis pour l'amélioration de la signalétique de la commune. Ce devis représente une cinquantaine de panneaux. Le projet étant d'améliorer les indications de manière un peu plus exhaustive et intuitive. Et cela depuis le Collet de Dèze et ainsi que pour l'ensemble des Mas et hameaux de la commune. Nous pourrions compter sur des subventions des Amendes de police (à hauteur de 50 %).

### Redevance Ordures Ménagères

Le fichier est à mettre à jour annuellement. Il faut recenser les personnes nouvellement installées à compter du 1er janvier 2009.

### 5) Reconstruction du Pont du Moulin de Chaldecoste – choix de maîtrise d'oeuvre

Suite à la réponse chiffrée de 3 Cabinets :

Le Cabinet Vital à St Rémy de Provence : 20000 € H.T.

Cabinet Fages Xavier à Mende: 45320 € H.T.;

Cabinet SEDOA de Lignan : 30295 € H.T.

Le Cabinet SEDOA a été retenu par délibération prise à l'unanimité.

Monsieur Pit, présent au Conseil demande une signalisation pour la déviation actuelle.

### Proposition de vente de Madame Rorh

Il s'agit de la parcelle B N° 215 située au Moulin de Chaldecoste, d'une contenance cadastrale de 2745 m<sup>2</sup> dont elle est propriétaire. Proposition de vente à 1€10 le M<sup>2</sup>.

La proposition d'achat est refusée, après délibération par 5 voix "Contre" et 3 voix "oui". Madame Rohr en sera avisée.

### Programme de Voirie 2009 – S.D.E.E

Une convention de mandatement est en cours de signature. Des réparations ponctuelles seront faites sur la route de l'Eglise allant à la Destourbe. Ces travaux coûteront 2,50 € le M<sup>2</sup> comprenant un enduit bi-couche. Soit un total de 11 495,95€ T.T.C. Le pont situé sous le Puech est à consolider, le devis de la D.D.E se monte à 15 000€. Monsieur le Maire demande l'approbation du Conseil pour la signature de la convention à signer avec la S.D.E.E pour le programme de Voirie 2009.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### 9) Subventions accordées auprès des associations

Après vérification des documents joints et à leur demande de subvention et l'examen de leur projet, les demandes retenues sont :

Centre de Secours des Sapeurs pompiers du Collet de Dèze : 300 €

Trait d'union du Pont de Montvert : 300 €

A.L.A.D : 100 €

Fédération des Ecoles de Musique des Hauts Gardons de Lozère à Mende : 328 €

Pelous de St Andéol de

Clerguemort : 1000 €

Galerie de l'Arbre seul : 100 €  
Les Restos du Coeur à Mende : 100 €

A.D.M.R Mont Lozère-Cévennes du Pont de Montvert : 300 €

Cinéco : 100 €

Artisans Bâisseurs en Pierre Sèche : 300 €

Délibération accordée à l'unanimité pour ces 10 associations.

### Forfait Redevance Eau de Lézinière

Il est fait le rappel de plusieurs délibérations prises. Le Conseil Général avait fixé le forfait à 241€/an alors que les consommateurs payent depuis mars 2007 que 200 €/an. Après avoir débattu sur l'égalité des charges... et par crainte de perdre les subventions obtenues par le Conseil Général, une délibération est prise à l'unanimité pour un retour à un forfait se montant à 241 €/an et une tarification de la redevance en eau potable calquée sur la grille des ordures ménagères en espérant ainsi une équité pour tous !

### Débat sur l'Habitat

Il y a de nombreux arrivants sur la commune, qui cherchent à s'installer ou simplement à se loger. Nous avons du potentiel et une bonne dynamique mais l'offre de location ne répond pas à toutes les attentes. Certains s'installent dans des yourtes et ou des caravanes dans l'attente de trouver un logement durable.

### Que faire en priorité ?

Informers les propriétaires de tout logement vaquant et leur préciser que des aides existent dont une possibilité d'exonération pour toute location permanente.

Réhabilitation ou vente concernant les ruines appartenant à la Commune ?

Faire une demande de P.L.U est envisagée, elle permettrait "une planification de l'urbanisme" sur la commune (dont 75% est

en Zone du Parc National des Cévennes).

La mairie a en priorité l'acquisition de la maison de Monsieur et Madame Rouverand estimée actuellement à 155 000 €. Une possibilité de création de deux logements sociaux est envisagée. Il faudra faire une estimation des travaux.

#### Tour Cléonis

Deux nouvelles récentes pour son acquisition ainsi qu'une demande pour l'installation d'une yourte sur le site. Nous avons un problème d'eau à résoudre avant d'envisager l'autorisation d'un permis de construire. Quant à la possibilité d'une yourte, nous en débattons au prochain conseil.

Prochaines Elections du 07 juin 2009 "Election des représentants au parlement Européen"

Organisation du tour de rôle pour cette journée à la mairie.

Création d'une commission d'appel d'offres

Se présentent : J.C Dautry, Hervé Pellecier, Camille Lecat et Céline Mathieu.

Délibération prise à l'unanimité.

Interlocutrice communale à l'O.T.S.I

Désignation de Pierrette Coudert en tant qu'interlocutrice directe avec l'Office de Tourisme des Cévennes au Mont Lozère concernant l'entretien et le balisage des sentiers N°9 et 10 du topo-guide et sentier d'interprétation de Coudoulous.

#### C.N.F.P.T

Avenant modifiant la convention Paie du 30/09/2002 proposant l'augmentation de la rémunération par bulletin de paie édité soit 5,50 € par bulletin.

Délibération prise à

l'unanimité.

Questions diverses

Madame Gaëlle Ganaye, locataire de l'appartement social situé à Lézinière, demande la pose de deux volets pour les chambres de ses enfants. Sur cette dernière demande, La maire est d'accord sur le principe et s'engage à faire plusieurs devis.

Mme Ganaye demande aussi l'installation d'une yourte de 4 m dans son jardin. C'est accordé jusqu'en septembre 2009.

Face à diverses demandes et questions sur la présence de yourtes sur la commune, une position communale cohérente est à réfléchir sur le sujet.

Toutes les délibérations ont été prises à bulletin secret

Le prochain Conseil est fixé au 19 juin 2009 à 20H00

## Saint Frézal Conseil municipal du 16 mars 2009

Présents :

M. Lieber Jean-Claude, Maire, M. Hugon Jacques, 1er Adjoint, M. Ventura Alain, 2ème Adjoint, Mmes Salmeron Fabienne, Lieber Marie-Christine, Didier Anne-Marie, Duquenne Isabelle, MM Covelli Philip, Gourdon Marc, Jeannet Maurice, Warmerdam Erwin

Secrétaires de séance :

Mme Duquenne Isabelle, M. Gourdon Marc

Ordre du jour :

1) Compte-rendu du CM du 02

février 2009 :

- Adopté à l'unanimité après quelques modifications de forme.

2) Vote du compte administratif 2008 :

- Le maire a opté pour une présentation simultanée du compte administratif et du budget primitif de la commune, ce qui permettra une vision d'ensemble de la lecture comptable de l'année et des prévisions pour 2009.

- Lecture et commentaires du compte administratif présentés par Alain VENTURA, adjoint délégué aux finances:

\* AEP :

Recettes 2008 : 22026€, excédent reporté : 1401€, Total recettes : 23427€.

Dépenses 2008 : 13210€ : Excédent 2008 : 10217 € .

Le budget AEP est sain et permet d'envisager des investissements en 2009.

\* AEP investissement : Excédent 2008 : 23 187.59€

Note : S'agissant du compte administratif, il faut noter qu'il traduit l'état des finances à un moment donné, certaines factures et certaines subventions étant encore en cours de règlement.

\* ECOLE :

Excédent 2008 : 405.45€ . ( Recettes 2008 : 40460€ abondées principalement par les subventions des mairies de St Frézal 30 000€, et de St-Andéol, 4800€). Le choix de fruits et légumes biologiques locaux pour la cantine n'a pas eu une grande incidence sur le budget.

Des améliorations des locaux sont prévues. Les parents ont proposé leur aide pour la réalisation.

\* Section de fonctionnement :

- Excédent 2008 : 47 482.40€ (recettes 2008 : 236 911.72€ - dépenses : 189 429.32€ = 47 482.40€).

- Les charges de personnel représentent 38% des dépenses; la moyenne départementale étant de 26%. Il s'agit là d'un choix ancien de notre commune pour le maintien au pays d'une population qui a plus que doublé depuis 1975 et pour l'emploi d'une main d'œuvre locale fixe et de qualité qui assure l'efficacité du service public.

\* Commune investissement :

- Déficit 2008 : -182 614.01€ (recettes 246 193.95€ - -- dépenses : 428 807.96€ = -182 614.01€)

- Déficit qui sera couvert par les subventions obtenues qui doivent nous être versées.

Le principal des investissements cette année 2008 est imputable aux travaux sur le garage communal en voie d'achèvement et à l'acquisition de la maison de l'ARBOUSSET.

- Les charges financières représentent 5% des charges (moyenne 5 % en FRANCE).

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

3) Vote du budget primitif 2009 : lecture et commentaires budget primitif.

\* AEP : fonctionnement. 22 425€ équilibrés en recette et dépense.

Les investissements prévus sont importants : 186 645€. Ils sont couverts par un virement de la section de fonctionnement, par des subventions, et par un emprunt de 39604 €.

Les dépenses prévues sont affectées surtout à l'étude de la mise aux normes des captages (montant obligatoire pour pouvoir être subventionné : 100

000€), par des travaux de sécurisation des ouvrages en cours ou à créer : Le Grenier, Conches (80000€).

\*Ecole  
Budget proche du compte administratif (voir commentaires CA)

\*Section de fonctionnement  
- Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 247 176€.

- Les investissements traduisent les ambitions de développement de la commune (824 314 € prévus en recette et en dépense). Les grands postes sont marqués par la fin des travaux sur le garage communal, la création d'un PLU (plan local d'urbanisme qui remplacera le POS), l'acquisition d'une mini-pelle, des travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments communaux (L'ARBOUSSET en particulier), la mise en discrétion du réseau électrique et téléphonique de VIMBOUCHES, d'importants travaux de voirie et de goudronnage dont la réalisation dépendra des subventions obtenues :

- Esperelles : 23 549.00€
- Vimbouches : 5 236.00€
- Salson : 14 800.00€
- de l' Aousselet au garage : 19 339.00€
- le Viala : 8 551.00€

- Le conseil décide à l'unanimité d'effectuer en priorité les travaux de goudronnage pour les Esperelles, Vimbouches, et le Salson . Le reste sera réalisé en fonction des subventions obtenues.

- D'importants travaux de réparation sont prévus après les grandes pluies du mois de novembre (l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour notre commune)  
La chaudière a dû être changée et des réparations et aménagements sont prévus à l'école.  
- Subventions accordées aux associations :  
Montant de subventions 2008:

250.00€  
Montant de subventions 2009 :  
1 000.00€

- Association trait d'union (centre aérée) : 300.00€
- Association regain : 300.00€
- Cineco : 200.00€
- Pompiers : 150.00€
- Anciens combattants : 50.00€
- Tunnel de La VIGNETTE : la réparation est prévue en fonction des aides obtenues.

- Le conseil espère obtenir des subventions conséquentes pour réaliser tous ces impératifs. Ces subventions souhaitées sont complétées par un emprunt en fonction de la conjoncture et des programmes réalisés.

Les trois postes du budget primitif sont votés à l'unanimité.

4) Vote du FCTVA anticipé :  
Le maire explique la possibilité donnée de récupérer le FC TVA de manière anticipée sur la base des dépenses réalisées sur les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007 à condition que la collectivité s'engage à augmenter ses dépenses d'équipement en 2009.

Dans ce cas, une convention doit être signée avec Mme la Préfète.

Dans le cas où cet investissement ne serait pas réalisé, on retournerait à la situation antérieure.

Vote à l'unanimité de la convention. Le maire est chargé de la signature.

5) Taxe PVR et TLE (Participation pour Voies et Réseaux ou Taxe Locale d'Equipement) : (Installations d'eau et d'électricité nouvelles).

- Depuis le premier janvier 2009, la commune est tenue de prendre en charge le réseau d'eau et d'électricité pour les nouvelles constructions (sauf exceptions prévues par la loi comme les équipements qui bénéficient

au seul demandeur, bâtiments agricoles...)

- À l'unanimité, le conseil vote une TLE à 5% en compensation de l'effort financier d'aménagement communal qu'impliquent les extensions de réseau.

- La taxe pour le raccordement de l'eau reste à 250€ (droit de branchement au réseau).

6) Questions diverses :

\* Achat : Marc GOURDON nous fait part de son enquête auprès des vendeurs d'engins. Tractopelle avec équipement de déneigement : 51160€ HT.

Accepté à l'unanimité.

\* Haut débit :

Alain Ventura et Erwin Warmerdam ont fait une lettre pour un sondage sur le haut débit, cette lettre est distribuée aux habitants de la commune. Une réponse doit être rendue avant le 30 mars.

7) Intervention des membres du conseil :

- Réunion à la mairie de St Frézal de Ventalon le 1er Avril sur le PLU (cahier des charges avec choix d'étude) avec l'intervention de M Romain TAURINES du PNC.

- Jacques HUGON fait part au conseil de l'ambiance constructive qui règne à l'école entre les enseignants, les parents d'élèves et les élus, à l'occasion du consensus sur l'option alimentation.

La séance est levée à 22 h 30. ■



## Saint Maurice Conseil municipal du 31 mars 2009

*Absents excusés : Mrs CROS et SANCHEZ.*

Présentation du compte administratif et du compte de gestion 2008 par l'adjoint, M. METGE.

Le conseil approuve le compte de gestion à l'unanimité.

Le président de séance propose l'affectation de résultat d'exploitation avec un excédent au 31 décembre 2007 de 104 529.82 €. La délibération d'affectation est prise à l'unanimité.

**BUDGET PRIMITIF :**

Approuvé à l'unanimité.

Une prévision de 10 000 € du PED en investissement permet de financer divers travaux sur les logements communaux et sur les interventions sur les réseaux AEP.

Une demande est présentée au conseil général pour accompagner la suite du programme de rénovation du captage du Masmin, conformément aux nouvelles dispositions sur l'eau potable. La distribution d'eau vers le Villaret et Troubat est inscrite dans la même demande.

Concernant les travaux de voirie, une enveloppe de 15 000 € est attribuée à la commune, ce qui permet de terminer le programme engagé sur Masméjean (700 m). Le conseil budgétise une somme de 20 000 € en fonctionnement sur le poste entretien de voirie, ce qui permettra de réparer une partie des dégradations.

Une légère augmentation des 4 taxes est votée, pour conserver un effort fiscal supérieur à 1.

DGE : Un dossier est déposé pour l'acquisition de divers matériels de déneigement et modification du chasse-neige.

I.A.T : Indemnité d'Administration et de Technique  
Déjà voté au bénéfice des agents communaux, un complément fait l'objet d'une nouvelle délibération. L'I.A.T est conservé dans le salaire, en cas d'arrêt maladie.

Subventions associations :  
Trait d'union CLSH: 300 €  
Foyer socio éducatif du collège de Florac : 100 €  
Syndicat des éleveurs de chevaux de montagne : 150 €  
Foyer rural Passe Montagne : 100 €  
Galerie de l'arbre seul : 150 €  
Les amis du livre : 150 €  
ADMR : 80 €  
ADMR Centre de soins : 500€  
Association des aînés ruraux : 100 €  
Cinéco : 150 €  
Fondation du patrimoine : 50€  
Montjoie : 120 €

## Saint Maurice Conseil municipal du 5 juin 2009

*Pas d'absents.*

EDML :  
Une erreur s'étant glissée dans la délibération prise le 27 février, il est nécessaire de reprendre la délibération d'adhésion à l'EDML. Cette adhésion concerne trois enfants de la commune. La participation globale s'élève à 388.95 €. Les adultes ne sont pas pris en compte dans cette délibération.

Subvention association :  
Le conseil décide d'accorder 150€ de subvention à l'association Les accrochés.

Rénovation ancienne poste :  
Le maire explique au conseil que des travaux importants sont nécessaires sur ce bâtiment qui n'a subi aucune réparation importante depuis son acquisition. Certains travaux devront être réalisés en urgence. C'est le cas de la pose de tirants pour maintenir le balcon en place, un détachement de cet élément par rapport à la façade s'étant produit à la suite des intempéries du 1er novembre 2008. Il sera nécessaire de refaire le plancher du 1er étage, de rénover les fenêtres du 2ème étage et de la salle de bains, de changer la rampe de la terrasse en y incorporant une avancée protégeant la porte d'entrée. La toiture doit être entièrement refaite et le conseil décide de demander une étude pour y adjoindre un système de production électrique par piles photovoltaïques, si des aides spécifiques sont possibles. Enfin, l'isolation de la toiture sera prise en compte ainsi que la rénovation de l'installation électrique qui est totalement obsolète. Les devis élevés de ces réparations impliquent l'étalement des réalisations. Le conseil se consacre pour l'instant au montage financier du projet global.

Heures supplémentaires Agent communal :  
Le conseil décide d'octroyer 8 heures supplémentaires mensuelles à Alain GAUCH pour les mois de juin à décembre 2009. Ces heures sont rendues nécessaires par les travaux sur les voies à la suite des dégâts causés par les intempéries et pour les travaux d'entretien saisonniers sur les routes.

Déplacement du maire :  
Le Maire a effectué plusieurs déplacements, dont un à Nancy, pour tenter d'acquérir du matériel de déneigement, le conseil décide de l'indemniser à hauteur de 250 €.

Augmentation service paie centre gestion :  
La convention de confection des bulletins de paye est reconduite avec le centre de gestion. Cette prestation, en augmentation, est rémunérée à hauteur de 5.5 € par bulletin édité.

Programme AEP :  
Un complément de dossier a été nécessaire pour permettre au conseil général de se prononcer sur la reprise des réseaux AEP au Masmin, sur l'enfouissement du réseau à proximité du Villaret et sur l'extension AEP vers Troubat. Le dossier, à présent complet, doit passer en commission à la fin du mois de juin.

Travaux sur voirie et catastrophes naturelles :  
Les travaux les plus urgents sont traités par les agents communaux. La préfecture n'a pas encore indiqué les taux de subvention qui seront appliqués pour la réparation des dégâts.

Assainissement non collectif :  
Une réflexion a été engagée en communauté de communes, concernant l'assainissement non collectif, en envisageant l'adhésion à un SPANC, les cinq communes ne dépendent pas de la même agence de l'eau : Adour Garonne pour le Pont, Fraissinet, St Maurice et Rhône Corse Méditerranée pour St Frézal et St Andéol. Pour surmonter cette difficulté, le conseil décide de donner la compétence assainissement non collectif à la communauté de communes par l'intermédiaire du Pays Cévennes.

Questions diverses :  
ADMR : Le service de soins infirmiers à domicile Mont Lozère Cévennes informe de la possibilité pour des personnes âgées d'avoir une aide pour leur maintien à domicile par des aides soignantes diplômées avec prise en charge par les caisses

de SS.  
Prévention santé :  
Des affiches sont apposées en mairie pour informer des mesures à prendre pour se protéger des épidémies de grippe et des risques liés à la canicule.  
Eau de consommation :  
Une note de synthèse annuelle sur la qualité de l'eau de consommation distribuée dans la commune sera diffusée aux abonnés. Sur le réseau de St Maurice (captage du Tarn), l'eau est considérée « de qualité satisfaisante ». Au Masmin, l'eau « présente des dépassements épisodiques de limite de qualité ». Depuis les travaux effectués en 2007/2008, les analyses sont conformes.

CBE : Un questionnaire est distribué aux élus concernant une étude-action mobilité lancée par le CBE sur 42 communes du Sud Lozère.

Haut débit : St Maurice est directement concernée par la prochaine tranche de déploiement effectuée d'ici à la fin de l'année. Une réunion est prévue le 22 juin au myriapôle pays Cévennes à Alès.

Stationnement dans le bourg de St Maurice :  
Une réflexion est engagée pour organiser le stationnement dans le village. Avec un peu de bonne volonté il est possible de ranger davantage de véhicules.

TELECOM :  
De nombreux usagers connaissent des dysfonctionnements et des coupures au niveau téléphonique. Les réparations en urgence faites après les chutes de neige n'ont pas été revues, des fils traînent encore au sol. Les usagers ne doivent pas hésiter à signaler les pannes en faisant connaître leur mécontentement.

## Conseil communautaire du 22 avril 2009

### Titulaires présents :

Dominique MOLINES ; Daniel MATHIEU ; Jean-Pierre ALLIER ; Jean-Claude DAUTRY ; Jacques HUGON ; Maurice JEANNET ; Jean-Marie THOYER ;

Suppléants présents : Céline MATHIEU ; Delphine DESNAUD ; Nils BJORNSON LANGEN ; GOURDON Marc.

### Titulaires excusés :

Sophie PANTEL ; Frédéric FOLCHER ; Alain JAFFARD ; Camille LECAT ; Jean-Claude LIEBER ; Serge SANCHEZ ; Richard METGE ; Jean-Paul VELAY.

### Secrétaire de séance :

Maurice JEANNET.

### ORDRE DU JOUR :

- Commentaire sur le compte-rendu du conseil communautaire du 25/03/09

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité après quelques modifications.

- Site internet communautaire Jean-Marie THOYER présente le résultat des consultations relatives au cahier des charges déjà réalisées auprès de la communauté et des communes de Fraissinet et de Saint Maurice. Le choix du contenu rédactionnel pose au conseil un certain nombre de questions dont les enjeux révèlent au cours du débat leur importance :

- Quelles nouvelles tâches le suivi et la mise jour des rubriques du site introduisent-ils dans les missions confiées au personnel de secrétariat ?

- Quelles compétences nouvelles impliquent-ils d'avoir ou d'acquiescer ?

- Certaines tâches seront confiées à des élus : qui aura l'équipement, les branchements, la compétence ad hoc ? une formation sera sans doute nécessaire.

- La présentation des élus : leur nom, prénom, photo (trombinoscope), adresse postale et mail, téléphone, où s'arrête-t-on? Il est décidé de n'indiquer ni l'adresse ni le numéro de téléphone. Il est par contre décidé d'ajouter un « trombinoscope » du personnel. Pour la présentation des commissions du conseil municipal on distingue les groupes de travail temporaires et les commissions permanentes qu'on présente. Mais indique-t-on un nom par commission? On tombe d'accord pour dire que tous les membres du CCAS doivent être signalés.

- Les associations citées : Comment signaler celles dont l'activité couvre plusieurs communes ? Toutes les associations qui ont leur siège dans la commune devraient-elles être signalées sur le site quel que soit leur objet ? Si l'on cite celles qui ont une activité marchande, les commerçants vont aussi demander d'être cités. Une association poursuivie en diffamation a-t-elle sa place sur le site ? Il est finalement décidé de rechercher la liste des associations auprès de la sous-préfecture. Elles pourront figurer sur le site si elles le souhaitent, mais seulement après avis du maire concerné.

- Les programmes d'activités : Une « carte de visite » présentera chaque association puis un « lien » permettra à la personne qui consulte le site d'accéder à celui des associations quand elles en ont un, dès lors à leur programme d'activité. Sinon le site fournira une adresse. Par ailleurs il est proposé à l'Office du Tourisme, à la crèche et au

Centre de Loisirs sans hébergement d'accéder directement au site pour y tenir à jour un agenda. Quel sera le régime des associations culturelles et des offices religieux ? Les messes et cultes pourraient être annoncés par lien avec le site de l'Office de Tourisme.

- Les commerces et artisans : Comment éviter de faire de la publicité ? On va signaler la nature du commerce, une adresse et un téléphone. Les commerces ou services absents de la C. de C. implantés dans une commune limitrophe doivent-ils être mentionnés ?

- Dans un souci pédagogique on propose de distinguer sous la rubrique « tarifs » les services fournis (eau, ordures) et les impôts locaux.

- Interactivité : pour qu'un site vive, il faut que les usagers puissent s'y exprimer. Quelle liberté leur est accordée ? Une surveillance s'impose, mais un contrôle a priori, avant publication est-il nécessaire ? Pour le moment, c'est par les petites annonces que les gens pourront alimenter le site. Chaque catégorie de petites annonces sera administrée par un « modérateur » : l'emploi et le logement pourraient être confiés à la maison de l'emploi. De toute façon la responsabilité de publication relève du Président de la C. de C. qui peut confier telle ou telle mission à un délégué.

- Centre de Loisirs Sans Hébergement Delphine DESNAUD fait le point des deux premières semaines de fonctionnement du CLSH, dont la gestion est confiée à l'association « Trait d'Union ». Il s'agit d'un projet ouvert à l'ensemble du canton. Des contacts très positifs ont en effet été pris avec la commune de Vialas. Le démarrage est excellent puisque le taux de remplissage atteint

les 70% de la capacité d'accueil pour la période des vacances de Pâques et ainsi dépasse les prévisions qui étaient de 60%.

Par contre en ce qui concerne les mercredis, nous sommes à 50% d'inscriptions. On espère que le « bouche à oreille » fonctionnera et que les enfants et parents satisfaits du service en inciteront d'autres à s'inscrire. Une plaquette est en cours d'élaboration pour divulguer le programme des activités – mercredis et vacances d'été – auprès des mairies, de l'Office du Tourisme... Une communication dans la presse locale peut également être utile.

Le tarif journalier des contrats pour les enfants du canton est inférieur à celui des enfants hors canton : quelle attitude doit-on adopter pour les enfants résidant momentanément sur le canton? Il est décidé de prendre en compte le lieu de résidence, même momentanément, sur le canton et d'appliquer le tarif cantonal. Un transport pour les communes éloignées du Pont (St Frézal, St Andéol, St Maurice) a été mis en place en utilisant le minibus de la communauté et a affiché complet chaque jour d'ouverture. Par ailleurs, une convention, avec rétroactivité possible, sera signée avec la CAF à la mi-mai.

L'association Trait d'Union souhaite que lui soit communiqué le nom d'un référent (titulaire et suppléant) de la communauté de communes afin qu'il participe aux différentes réunions (AG, bureau) et prenne part aux décisions. Le Conseil désigne Daniel MATHIEU titulaire et Jacques HUGON suppléant.

- Observatoire astronomique Jean-Marie THOYER remet à chacun des membres un dossier réalisé par le groupe de travail sur ce thème. Il insiste sur le fait que ce document a été réalisé en vue d'une présentation devant le Parc National des Cévennes pour connaître son point de vue sur la réhabilitation du site de la

Croix de Berthel.

Le dernier paragraphe (activités commerciales) est sans doute à débattre notamment en ce qui concerne l'implantation d'un bar buvette.

Jean-Pierre ALLIER rappelle que la priorité est d'abord de rechercher une association support pour la gestion de cet équipement. Il souhaite également qu'on ne se focalise pas sur le site de la Croix de Berthel : la colonie de Finiels avait été évoquée comme autre site possible.

La méthode de travail la mieux adaptée pourrait être, en premier lieu, de prospecter un réseau de gens intéressés par ce domaine, de se tourner vers ceux qui ont l'expérience de ce type de structure pour leur demander conseil sur le projet.

Jacques HUGON, se propose d'entrer en contact avec une personne qui a créé un site similaire dans une autre région.

Jean-Claude DAUTRY peut interroger des chercheurs au CNRS et des personnes qui font de l'astro-passion.

Si notre projet leur semble valable, la recherche d'un opérateur et la présentation au PNC en seront facilitées.

Il est décidé dans un premier temps de prendre rendez-vous pour des visites de structures en activité afin de recueillir des avis compétents. Jean-Claude DAUTRY se charge de contacter les responsables du site d'Aniane dans l'Hérault.

- Questions diverses

- Dossier Maison Médicale

Il est décidé de créer un groupe de travail constitué d'un représentant par commune pour préparer ce dossier et en permettre la présentation la plus consensuelle possible lors d'un prochain conseil communautaire. Une première réunion est prévue le 11 mai à 18 heures, jour du bureau, dans les locaux de la communauté. L'information sera transmise

aux 5 maires.

- Animations 2009 en relation avec ADDA Scènes Croisées  
Jean-Pierre ALLIER signale que la validation des spectacles 2009 en relation avec ADDA Scènes Croisées doit se faire le 15 mai. Les associations sont invitées à communiquer à la Communauté le nom des groupes et des spectacles qu'elles souhaitent programmer dans ce cadre avant cette date. Un courrier va être adressé prochainement aux associations.

Jean-Marie THOYER fait un bref résumé de la réunion du 16 mars entre ADDA Scènes Croisées, les associations et la communauté de communes, où une nouvelle convention de partenariat Communauté / ADDA Scènes Croisées a été signée, pour 2009.

- Entretien des sentiers (P.R.)

Il est rappelé que l'Office de Tourisme a demandé à chaque mairie de désigner un référent pour les sentiers de Petite Randonnée (sentiers figurant dans la pochette du topo-guide du canton), afin qu'il fasse remonter les besoins en travaux (débroussaillage, élagage, murets) sur ces sentiers.

La séance est levée à 21 h 15.

## Conseil communautaire du 27 mai 2009

*Titulaires présents :*

*Sophie PANTEL ; Daniel MATHIEU ; Jean-Pierre ALLIER ; Jean-Claude DAUTRY ; Alain JAFFARD ; Camille LECAT ; Jean-Claude LIEBER ; Jacques HUGON ;*

*Jean-Marie THOYER ; Richard METGE ; Jean-Paul VELAY.*

*Suppléants présents :*

*Anne-Marie DIDIER ; Albert DOUCHY ; Nils BJORNSON LANGEN ; GOURDON Marc.*

*Titulaires excusés : Dominique MOLINES ; Frédéric FOLCHER ; Maurice JEANNET ; Serge SANCHEZ.*

*Secrétaire de séance :*

*Anne-Marie DIDIER.*

ORDRE DU JOUR :

- Commentaire sur le compte-rendu du conseil communautaire du 22/04/09

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

- Maison de l'Emploi : Relais de Services Publics

Jean-Pierre ALLIER fait le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de la Lozère du 18 mai courant, à laquelle il a assisté en tant que représentant de la Communauté de Communes.

Fréquentation mensuelle : La plate-forme du Pont est plutôt bien placée côté fréquentation mensuelle pour 2008 puisque nous enregistrons 150 visites par mois et nous trouvons en quatrième position des 10 plates-formes (derrière Marvejols - 500, Saint Chely d'Apcher - 200 et Florac - 200). Cette forte fréquentation est notamment due à la liaison avec le lieu ouvert que représente la cyber-base et son accueil, ce qui induit un important public et une mise en confiance de ce dernier.

Utilisation de la visio-conférence: avec 15 connexions mensuelles en 2008, notre plate-forme se situe à la sixième place. Il faut rappeler que le haut débit (SDSL) n'est en place que depuis février 2009 et qu'auparavant les communications difficiles

n'incitaient pas à employer ce système. 98% des connections se font avec Pôle Emploi alors qu'en principe 9 services sont accessibles par ce moyen.

Les attentes des usagers ne se limitent pas à la simple consultation des offres d'emploi même si ce domaine reste majoritaire. D'autres demandes telles que l'accès à l'informatique, l'aide à la recherche d'emploi ou d'une formation, l'aide à la création d'entreprise ou aux démarches administratives sont également fréquentes.

Le compte de résultat 2008 et le budget prévisionnel 2009 sont équilibrés et le plan de financement des plates-formes est prévu sur encore au moins 3 ans.

- Bilan de la rencontre entre Sophie PANTEL et Mme la Préfète.

Sophie PANTEL fait le point de cette rencontre sur les différents dossiers DGE et DDR présentés par les communes et la communauté.

St Andéol : des dossiers manquaient et devaient être complétés rapidement.

Matériel de déneigement (St Maurice, St Frézal): Mme la Préfète était plus favorable à une acquisition intercommunautaire. Suite aux explications (la C.C. n'a pas cette compétence ; la configuration des lieux ne permet pas le fonctionnement d'un seul engin sur l'ensemble du territoire mais les communes limitrophes s'entendent pour l'utilisation du matériel par secteur) fournies par Sophie PANTEL et Jean-Paul VELAY, présent à cette entrevue, les dossiers devraient pouvoir être pris en compte.

Le Pont de Montvert : dossiers 2008 (Prat Souteyran et accès handicapés mairie).

Collège de Vialas : le dispositif « Internat de Réussite Educative » est supprimé et remplacé par les « Internats d'Excellence » avec une baisse des budgets. Une réunion doit être organisée en juin

pour tenter d'obtenir le maintien du système initial avec les mêmes aides qu'auparavant.

Communauté de communes :

. Le Relais de Service Public lié à la Maison de l'Emploi du Pont est en cours de labellisation.

. Gendarmerie : Il s'agit de prendre rang pour l'année prochaine, le ministère de la Défense ne s'étant pas encore positionné sur ce dossier.

. ZAE Masméjean : Demande d'aide en 2009 pour la première tranche (étude), la seconde tranche (travaux) devant être réalisée en 2010. Un dossier global a toutefois été déposé.

. Maison de Marie : Aménagement d'un bureau logement connecté au haut débit à Fraissinet de Lozère. 4 dossiers sur le département sont en lice dans le cadre de ce programme, dont le nôtre. Il y aura 3 dossiers éligibles au contrat département/région (projet d'un coût maximum de 150.000 €) et un au titre de l'Etat. Nous ne savons pas encore dans quel cadre sera présenté notre projet. La demande d'autorisation de travaux a déjà été déposée auprès de la mairie de Fraissinet de Lozère.

. La Croix de Berthel : Un dossier global acquisition / étude de réhabilitation a été déposé, sachant que là aussi, seule l'acquisition sera effectuée en 2009.

Pour l'ensemble des communes concernées par l'état de catastrophes naturelles, aide de 40% du coût réparation des dégâts.

Au niveau du canton : une réunion relative aux écoquartiers contrôlés se tiendra en sous-préfecture courant juin 2009.

- Transport à la demande

Le Conseil Général interroge les communautés de communes sur les principes de base et les modalités de mise en œuvre de ce service afin qu'ils soient adaptés aux particularités du territoire. Plusieurs amendements au texte d'origine sont proposés, notamment dans la

définition - du public bénéficiaire (notion de n'avoir aucun moyen de déplacement momentané ou définitif),

- du périmètre qui pour la communauté s'étend à Alès et à Mende.

- du statut du transporteur qui peut être auto-entrepreneur.

Par ailleurs il serait bon de prévoir une clause selon laquelle la C.C. se réserve le droit d'adopter des règles plus contraignantes selon les disponibilités financières du moment.

Sophie PANTEL est chargée de communiquer ces réflexions au Conseil Général.

- SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Lors d'une précédente réunion du Conseil communautaire il avait été décidé que chacune des 5 communes restait sur son bassin versant (Adour - Garonne ou Rhône Méditerranée Corse). C'est ainsi que les communes de Fraissinet de Lozère et du Pont de Montvert s'étaient tournées pour ce service vers le SAGE Tarn Amont. Or il s'avère que ce service n'est toujours pas en place ce qui risque d'aboutir à un taux de subventionnement plus faible pour les aménagements de mise en conformité, le taux actuel n'étant assuré que jusqu'en fin 2010.

La commune du Pont de Montvert envisage donc d'adhérer au SPANC du Pays des Cévennes qui, lui, est déjà en activité. Pour cela il faudrait que chaque commune délibère pour déléguer la compétence assainissement non collectif à la communauté de communes.

Un demi-emploi pourrait ainsi être créé. La commune de Fraissinet de Lozère va demander une entrevue au SAGE Tarn Amont pour connaître les délais de mise en place du SPANC et ainsi déterminer sa position.

En tout état de cause, il y a obligation pour les communes d'élaborer un schéma directeur d'assainissement avant le 1er

janvier 2011.

- Présentation des possibilités d'intervention d'Alès Myriapolis  
- Agence de développement Alès-Cévennes (Pays des Cévennes) dans le cadre des projets liés à l'habitat.

Stéphane SAINT PIERRE accompagné de Stéphanie FEYBESSE, Mireille CAVALIER et Samuel MALHAUTIER présentent le Schéma directeur de l'habitat du Pays des Cévennes ainsi que l'offre de service de l'Agence en matière de développement de l'habitat et du logement.

Schéma directeur de l'habitat :  
Pour ce qui concerne le territoire (C.C. des Cévennes au Mont Lozère, C.C. Vallée Longue et Calbertois, C.C. des Hautes Cévennes et commune de Vialas), suite à la réalisation d'un diagnostic, les priorités consistent notamment à requalifier l'habitat ancien et à développer le parc privé et social avec un objectif de 85 logements l'an dont 21 sociaux.

Pour y parvenir il est nécessaire de :

- mettre en place une politique foncière à court et long terme,
- développer un aménagement de qualité,
- élargir la réhabilitation du parc existant,
- soutenir la production de logements sociaux dans le bâti ancien,
- mettre en place l'ingénierie nécessaire au travers des missions de l'Agence de développement (soutien technique aux communes pour leurs projets, suivi et évaluation du programme du schéma, mise en place et suivi de l'observatoire de l'habitat du Pays des Cévennes).

Alès Myriapolis :

Offre de service :

- volonté de favoriser le développement d'une offre d'habitat permettant d'accueillir les

nouveaux habitants du territoire dans leur diversité ainsi que l'émergence d'une offre d'habitat moderne, durable et intégrée

- objectifs stratégiques consistant à contribuer à la réhabilitation de l'habitat existant et à développer une offre d'habitat social sur l'ensemble du territoire.

- contributions opérationnelles (diagnostic technique, conseil stratégique, recommandations, mise en réseau, prospection, coordination, conseil par rapport aux relations avec les promoteurs, animation, valorisation d'expériences réussies).

Programme de travail prévisionnel pour le développement de l'habitat:

- Mettre en œuvre les OPAH intercommunales.

- Engager la politique de réhabilitation du bâti communal.

- Réalisation d'une étude foncière.

- Réalisation d'une Charte paysagère/aménagement.

Démarches proposées :

- Études (mobiliser le groupe de travail habitat, préciser les cahiers des charges, consulter les prestataires, engager la réalisation de l'étude foncière et paysagère) ;

- OPAH (définir et mettre en œuvre les OPAH intercommunales)

- Bâti communal à réhabiliter (identifier pour chaque commune volontaire le bâti à revaloriser, la destination du bâti en fonction des intentions communales ; définir ensuite avec les communes les modalités de mise en place du projet communal avec appui possible de l'agence ; engager les opérations de réhabilitation du bâti communal dans une logique de production de logements ou dans d'autres logiques).

- La mise en place rapide d'une formation à l'utilisation du Système d'Information Géographique (SIG) du Pays des Cévennes est également proposée aux secrétaires et élus des 5 communes.



Chaque commune expose ensuite ses projets en terme d'habitat et de construction. Il est décidé de transmettre au PAYS, pour chacune des 5 communes et pour la communauté, une fiche résumant les différents projets, définissant leur stade d'avancement et précisant les attentes de la collectivité par rapport à l'agence.

- Point sur la réunion « maison de santé » du 18 mai.

Un compte-rendu de cette réunion est remis à chaque conseiller. Il est rappelé que la prochaine réunion sur ce sujet se tiendra le 8 juin à 18 h à la mairie du Pont. Il s'agit d'envisager un projet global dont l'objectif est d'assurer la présence médicale et para-médicale sur notre territoire.

Afin d'éviter une concurrence néfaste des projets, il est en effet nécessaire de les repenser de manière globale. Cette réflexion pourrait aboutir à la définition de 3 pôles complémentaires (centre médical/maison de santé, résidence service, centre socio-éducatif) dont les lieux restent à déterminer.

- Point sur l'avancement des travaux du logement « ODIER ». Le nouveau menuisier a réalisé les escaliers et le logement pourrait être terminé fin juin 2009.

- Spectacles et animations en liaison avec ADDA Scènes Croisées.

Suite à notre demande, 3 associations nous ont communiqué les noms des groupes qu'elles avaient sélectionnés pour leurs animations :

- Le groupe « TORNAMAÏ » (musique traditionnelle) pour l'association « PELOUS ».

- La compagnie « TUCHENN » et son spectacle « Le Marché aux paroles » pour l'association Les Amis du Livre.

- Un groupe de musique et un DJ pour l'association « Epi 2 Mains ».

Les deux premiers groupes ont

été agréés par ADDA Scènes Croisées dans le cadre de la convention avec la communauté, mais pas le troisième.

La communauté souligne qu'il n'existe aucune offre alternative à ce spectacle et tient à apporter son soutien au choix de l'association « Epi 2 Mains ». Elle rappelle les termes de la convention signée avec ADDA Scènes Croisées qui prévoit un financement tripartite du coût des spectacles jusqu'à concurrence de 6000 € (50% ADDA, 25% C.C., 25% association). Elle charge le Président d'entrer en contact avec le responsable d'ADDA Scènes Croisées afin de lui faire connaître sa position sur ce sujet et d'aboutir à une solution satisfaisante.

- Acquisition de la Croix de Berthel :

Jean-Paul VELAY informe le Conseil communautaire des craintes émises par Mme et M. PLAGNES, agriculteurs exploitant actuellement les terres de la propriété, quant à la poursuite de cette exploitation après rachat par la communauté. Le Conseil tient à les assurer de son désir de ne pas leur soustraire ces parcelles indispensables au développement de leur activité. Quelques aménagements pourront y être implantés, mais toujours dans le respect de l'activité qu'ils y développent. M. le Président est chargé de leur adresser un courrier dans ce sens.

- Observatoire astronomique : Jean-Claude DAUTRY et Daniel MATHIEU ont rencontré un astrophysicien qui est venu sur le terrain. Les deux lieux envisagés pour l'implantation d'un observatoire astronomique (Croix de Berthel ou colonie de Finiels) semblent l'un et l'autre adaptés à l'accueil de ce type d'équipement. Il faut distinguer trois catégories d'utilisateurs :

- Les scientifiques (très peu nombreux et peu de sites avec équipements très pointus).

- Les professionnels avertis avec des sites comme celui du lac des Pises (Aigoual)

- Les amateurs passionnés plus axés sur la pédagogie et la vulgarisation de l'astronomie avec équipement et site du type de ceux d'Aniane (34).

C'est probablement cette troisième catégorie qui correspondrait le mieux à notre projet. Un animateur des lieux est par ailleurs indispensable. Par contre un télescope de 100 cm de diamètre semble surdimensionné pour ce type d'utilisation.

Jacques HUGON, pour sa part connaît une personne qui a développé un site analogue dans l'Ain avec un télescope de 70 cm. Un autre existe dans le Gers avec cette fois un télescope de 100 cm. Il doit visiter ces deux sites.

Il est décidé, pour ceux qui le désirent, d'aller visiter l'observatoire d'Aniane en groupe. Jean-Claude DAUTRY est chargé d'organiser cette visite.

La séance est levée à 22 h 30.

## Association

### Les Amis du Livre

*gourmandises en tous genres.*

*Les activités de l'Association reprennent...*

Le Cercle d'écriture poursuit sa course dans les villages avec Christophe Blangero meneur de jeu.

La première séance aura lieu le premier Mardi d'Octobre à 18 h 30 à la Bibliothèque avec les 9 participants de cette année, déjà rejoints par d'autres.

Les Veillées Lecture chez l'habitant commenceront à la Brousse. Vous en serez les acteurs premiers. Préparez-vous à lire, à dire, à écouter, à discuter et à déguster tous ensemble nourritures célestes et terrestres.

Des précisions vont suivre sur les rendez-vous.

Des mots semés à tout vent, à la Fête de la Soupe, dans nos rues avec la troupe TUCHEN, le bureau s'active pour vous préparer des surprises.

*« Un atelier d'écriture au Pont de Montvert ? T'y crois toi ?*

*Et elles sont accrochées. Elles ne ratent pas une séance. Par tous les temps, elles y vont ; chez les unes, chez les autres.*

*J'te dis par tous les temps ; qu'il tombe des cordes, qu'il neige, qu'il vente, qu'il verglasse et tout ça, en pleine nuit. Tu crois que ça cache quelque chose ?*

*Et alors, elles écrivent, elles ne pensent plus qu'à ça ! Faut dire qu'il leur en donne des devoirs, le Christophe. C'est comme ça qui s'appelle çui qui leur fait l'animateur ou le prof, comme tu veux. Il a de drôles d'idées, çui-là. Il passe des 3 voies de la sagesse, des koans, j'sais même pas c'que c'est, à écrire une lettre anonyme ou un début de polar, en passant par les couleurs ou les odeurs. Et j't'en passe et des meilleures !*

*J'vois pas c'qu'elles peuvent tant raconter là-dessus !*

*Et après, elles doivent lire les textes qu'elles ont écrits. Faut pas être un peu maso ?*

*Bon, y'en a qui sont douées, tout de même !*

*Et elles rigolent. On croit que c'est sérieux un atelier d'écriture, un truc d'intello, quoi. Mais non, là, elles se marrent, elles se bidonnent. Et en plus de rigoler comme des tordues, elles mangent et elles picolent ! et pas n'importe quoi ! Elles se régalent ! Chacune apporte un petit plat, sa spécialité. Elles s'en mettent plein la lampe, j'te dis.*

*Mais pour moi, le plus louche dans cette affaire, c'est que le Christophe, et ben, il est tout seul avec toutes ces nanas ! »*

*« T'es pas un peu jalouse, toi ? ».*

Suzanne

## Au nom des pères, des fils et du sacré bon esprit.

Il était une fois, où tous les chemins qui irriguaient nos Cévennes d'un hameau à l'autre étaient entretenus et empruntés par « nos pères ». Point de clôture dans ce pays de liberté et de respect de la propriété de chacun. Mais aussi, chacun savait qu'il pouvait emprunter le sentier qui traversait une ferme, un bois, un pré sans se faire héler au passage. Aujourd'hui, pour aller d'un point à l'autre il y a bien sûr la route goudronnée sur laquelle aucun litige ni aucune mainmise ne peut avoir prise, mais pour les piétons récidivistes, touristes de passage à deux pattes ou avec leurs ânes, les anciens sentiers ont encore bien du charme.

Alors pour que « nos fils » puissent continuer à s'y promener en toute légalité, il faut que chacun veille à en respecter le tracé et l'accès. Bien sûr au XXI<sup>e</sup> siècle un sentier communal qui traverse votre terrasse à l'heure du Pastis ou vient s'inviter au moment de la sieste n'est plus le bienvenu. Mais alors il suffit que l'heureux propriétaire consente à en détourner le cours quelque part sur sa propriété pour que le passage reste ouvert.

Au nom « du bon esprit », de nombreux St FREZALIENS l'ont déjà fait ou ont ménagé des portes à leurs clôtures, faciles à ouvrir et à refermer, car il est bien désagréable pour le « pékin » ignorant notre topographie de trouver le détour adéquat qui le ramènera sur le droit chemin après s'être cassé le nez sur trois fils électrifiés.

Pour toute suggestion ou problème de chemin, n'hésitez pas à vous adresser à moi, l'auteure de ces lignes et chargée de la commission CHEMINS par la commune.

Marie-Christine LIEBER

## Les Horaires de votre Cyber-base/ Maison de L'Emploi

**Lundi : 9H30-12H00 /**

**Mardi : 9H30-12H00 /**

**Mercredi : 9H30-12H00 /**

**Judi : 9H30-12H00 / 16H00-20H00**

**Vendredi : 9H30-12H00/**

**ATTENTION, Ces horaires sont susceptibles d'évoluer, n'hésitez pas à nous appeler pour tous renseignements.**

**Nos coordonnées:**

**Tél: 04.34.09.06.14**

**mamartinez@cyber-base.org  
dcamille@cyberbase.org**



## Contacts

- Les Amis du livre :

04.66.45.84.41

- Les bénévoles de l'asso :

04.66.45.83.32

## Quelques jours avant Noël, décédait à Nîmes

**Jean Virebayre,  
à l'âge de 77 ans.**

Né à Nîmes, fils d'un boulanger originaire de Vébron qui s'y était installé dans les années 1930, et d'une jeune femme originaire de Pradelles. Il a grandi dans la capitale gardoise.

Après son apprentissage en électricité, il a fait toute sa carrière à EDF.

Dans les années 1980, avec son épouse Janine, il a acheté un terrain à Mas Méjean-Haut puis fait construire une maison dans laquelle il a réalisé de nombreux travaux.

Avec la retraite, ses séjours à Masméjean sont devenus plus fréquents. Passionné de jardin potager, pêcheur à la ligne, cueilleur de champignons, familier des concours de boules, habitué du marché du Pont de Montvert, il a passé plusieurs mois de l'année dans cette terre de Lozère qu'il aimait tant.

## René Fort vient de nous quitter Il aurait eu 70 ans à la fin de cette année.

Né en décembre 1939, au hameau de Conches, en notre commune, il avait vécu son enfance cévenole entre l'école de Pénens, où il allait à pied, par monts et par vaux et les activités agricoles de ses parents: le jardin, la garde des chèvres, les récoltes de foin et de châtaignes. Et puis, comme l'ont fait beaucoup de jeunes gens à cette époque, ça a été l'exil « loin de la terre où on est né ». René a connu le passage obligé de l'Algérie, où il a servi de février 1961 à avril 1962. C'est ensuite que commence la vraie vie : son activité professionnelle, sa famille fondée avec Thérèse à Montauban. C'est loin des Cévennes mais Conches n'est pas oublié. Et ces dernières années, la retraite venue, ce sont de nombreux mois que le couple y passe, rénovant la maison familiale, cultivant les champs. Et les plantations de pommes de terre, de haricots, de maïs n'étant pas celles d'un amateur mais bien d'un homme qui n'avait pas perdu ses racines et qui avait su conserver les gestes premiers de son enfance.

Après la disparition des frères Pelat, c'est un troisième décès d'hommes que la vieillesse n'avait pas atteints, qui frappe durement ce petit hameau. René a été enseveli ce samedi 6 juin dans le caveau familial à Montauban, cette ville où il avait beaucoup d'attaches et où il avait aménagé une belle propriété.

Son âme, nous en sommes certains, va voyager entre les deux rives et fera ce que faisait son corps vivant.

Notre communauté Saint-Frézaliennaise est très attristée par cette fin. Elle a une pensée très émue pour son épouse Thérèse, ses enfants et petits enfants, ses sœurs Line et Nadine et toute cette famille, si connue et si appréciée ici.

Nous leur disons notre affection et nos sincères condoléances.

## Le Pont du Tarn poursuit sa rénovation !

Engagée par la communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère, la restauration du Pont du Tarn se termine.

Après avoir renforcé les parties immergées des piles en période de basses eaux, l'entreprise LOUREIRO, chargée de ce chantier, a entrepris la réfection des garde-corps et de la chaussée.

L'ouvrage a ainsi retrouvé son cachet et peut envisager un avenir serein sur des bases bien saines.

Nous vous invitons, lors d'une promenade sur le Mont Lozère autour de l'Hôpital, à venir découvrir les améliorations apportées à ce pont qui représente l'un des fleurons du patrimoine local.



**Vous aussi, vous pouvez participer à sa sauvegarde !**

La souscription lancée l'année dernière par la communauté de communes en partenariat avec la Fondation du Patrimoine est toujours ouverte. Aussi, si vous êtes sensibles à la sauvegarde de ce patrimoine et si vous désirez participer à notre action, vous pouvez retirer votre bon de souscription à la Communauté de Communes des Cévennes au Mont-Lozère 48220 - Le Pont de Montvert. Vous bénéficierez d'une réduction d'impôt pour votre don (si votre souscription est déposée avant le 15 novembre 2009).



# Les arts cévenols ont dévoilé leurs secrets aux enfants lozèriens

**D**epuis 1982, chaque année, la Fédération départementale des Foyers Ruraux de Lozère organise une rencontre annuelle, dans un lieu différent, avec un nouveau thème ; cette journée s'adresse aux enfants de 5 à 11 ans. Chaque année un nouveau thème est abordé, un thème spécifique à l'endroit choisi. Voici quelques sujets traités au fil des années : une journée dans la forêt de la Loubière, au Vallon du Villaret, à Utopix, autour des différentes danses, sur les arts plastiques, sur le cirque, les plantes et les jardins, le musée archéologique de Javols, l'Afrique... Les enfants arrivent dans le lieu choisi avec leurs animateurs et quelques parents pour aider à la surveillance et la gestion de la journée.

Le mercredi 27 mai, ce sont 110 enfants qui ont été accueillis dans la salle polyvalente de la maison du Mont-Lozère. De là ils sont partis rejoindre la bibliothèque où Michèle et Monette les attendaient pour leur faire confectionner un Kaléidoscope. Ces petits rouleaux cylindriques, opaques, dans lesquels sont disposés des miroirs et des perles colorées permettent de découvrir de multiples images en les secouant. D'autres se sont arrêtés à la crèche ; Marion, avec ses coupures de journaux, ses revues colorées, les invitait à réaliser de beaux tableaux, simples, abstraits, un peu magiques, permettant à chacun de s'exprimer, à l'écoute du papier. D'autres groupes se rendaient à l'école dans l'un des deux ateliers proposés. A l'entrée, Eva leur faisait découvrir le feutre sur soie. Chacun recevait un carré



de soie à imprimer ; ensuite des fagots de laine cardée et teinte circulaient de mains en mains ; chaque petit artiste en choisissait pour les disposer sur son carré de soie. Restait ensuite à la feutrer en la frottant avec de l'eau et du savon de Marseille à l'aide de papier bulle. L'autre atelier était tenu par Hanneke. Commentant un de ses tableaux, des portraits en l'occurrence, elle amenait les jeunes peintres à faire un portrait. A l'extérieur, Roland faisait une approche du travail de la pierre en construisant un Kern en schiste. Garçons et filles ne se lassaient pas de fendre les pierres avec un marteau afin de les ajuster dans la construction. Sous la Maison du Mont-Lozère Anne initiait les plus hardis à la magie du tour et chacun repartait avec sa poterie ; tout à côté, Raphaël découpait le bois ; des myriades de poissons colorés et décorés par les enfants encombraient rapidement les tables. Enfin, à la salle polyvalente, des machines

à coudre rythmaient la recherche des enfants ; Odile avait mis à leur disposition divers tissus. Et munis d'un patron, ils découpaient les éléments d'une pochette. Christiane leur faisait réaliser un petit sac à main, avec des matériaux différents ; tissus plus fins, plus variés. Enfin Valérie leur montrait comment feutrer la laine pour faire un objet décoratif. Chaque enfant passait dans trois ateliers et réalisait donc trois Chefs d'oeuvre qu'il emporterait après les avoir exposés pendant le goûter, un goûter au goût du terroir, offert par la Fédération. Il est donc aisé de déterminer pourquoi avoir choisi le Pont-de-Montvert. Depuis quelques temps déjà, une galerie d'exposition a ouvert ses portes sur le quai. Sous l'égide de l'AMAC ( association des métiers d'arts en Cévennes), des créateurs, des artistes cévenols présentent le fruit de leur créativité et partagent leur savoir. faire avec le grand public. Une dizaine de créateurs cévenols

assuraient cette journée. Mais les 11, 12, 13 juillet, ces mêmes créateurs et bien plus encore (50 au total) ont accueilli les adultes dans les endroits les plus divers du village (caves, garages, local inoccupé, ancienne boutique) pour présenter leurs oeuvres et faire partager leur savoir-faire, le temps d'un atelier. Cette manifestation annuelle dédiée aux enfants a pour objectif de les faire se rencontrer, d'impulser ainsi la naissance de structures dans les foyers, de leur faire découvrir de nouvelles activités. Après la découverte, les animateurs pourront développer ces thèmes en invitant les artistes à un autre moment.

Et pour conclure, un grand bravo aux foyers ruraux animant des ateliers d'enfants, seulement trois d'entre eux bénéficient d'animateurs rémunérés. Ces journées sont soutenues par le Conseil Général, la DDJS et la CAF.